

LES CENTRES SOCIAUX DU PAS-DE-CALAIS

Analyse 2012 (à partir d'une photographie 2010)

ANALYSE GLOBALE

SOMMAIRE

<u>CONTEXTE DE L'ETUDE</u>	p 2
1. <u>DONNEES GENERALES</u>	
• Mode de gestion	p 3
• Instances	p 4
• Adhérents	p 5
• Territoire	p 7
• Année d'agrément	p 9
• Projet social	p 10
2. <u>ACTIONS DU PROJET</u>	
• Vacances	p 14
• Apprentissage du français	p 19
• Petite enfance	p 21
• Enfance / pré-ados / ados	p 22
• Jeunes adultes	p 23
• Scolarité	p 25
• Initiatives jeunes	p 26
• Initiative d'habitants	p 28
• Accueil d'associations	p 28
• Actions liées à des enjeux de territoire	p 29
• Fête	p 30
• Ouvertures exceptionnelles	p 31
• Insertion professionnelle	p 32
• Impact de la crise économique et sociale	p 33
3. <u>GOVERNANCE</u>	
• Participation aux instances	p 34
• Qui sont les bénévoles impliqués dans la gouvernance ?	p 39
• Bénévoles d'activités	p 41
4. <u>EMPLOI</u>	
• Personnel en poste	p 43
5. <u>PARTENARIAT</u>	
• Partenariat local	p 52
• Dialogue Elus-Habitants	p 54
• Autres équipements	p 55
6. <u>FINANCES</u>	
• Montant des charges	p 57
• Montant des produits	p 58
• Synthèse : montant des financements par financeur	p 59
• Fonds propres	p 60
• Prestation particulière	p 60

Contexte de cette étude

Initié par la Caf du Rhône et l'Union régionale des centres sociaux de Rhône-Alpes, soutenue par la Cnaf et la Fédération des centres sociaux de France, le projet SENACS (Système d'Echanges National des Centres Sociaux) est à l'origine de l'enquête réalisée auprès des Centres sociaux et dont l'analyse figure dans ce document. SENACS est un outil numérique à destination des centres sociaux, des Caisses d'Allocations familiales, des Fédérations ou Unions de centres sociaux participant, à titre expérimental, à la mise en place d'un Observatoire national.

Système d'Echanges National des Centres Sociaux : www.senacs.fr

SENACS : Système d'Echanges National des Centres Sociaux



SENACS a été lancé en 2011 afin d'accroître la connaissance des centres sociaux, ce qu'ils font, ce qu'ils sont. Il est organisé à partir d'un site Internet qui permet aux acteurs d'échanger et de conserver la mémoire des centres sociaux.

Le Pas-de-Calais et 7 autres territoires (Régions Rhône-Alpes et Bretagne, Départements du Nord, Seine-St-Denis, Gironde, Bouches du Rhône et Vienne) se sont engagés en 2011 dans cette démarche expérimentale qui a pour ambition de s'étendre à l'ensemble du territoire national.

Tous les centres sociaux du Pas-de-Calais ont répondu à l'enquête. Les résultats présentés dans ce document sont le fruit d'une analyse collective menée par des représentants de centres sociaux, de la Fédération et de la Caf du Pas-de-Calais. Ce travail sera réalisé et diffusé chaque année.

Une 1^{ère} édition en 2012 qui sera renouvelée chaque année.

A SAVOIR !

- . une étude menée à partir des données de 2010
- . 28 centres sociaux agréés dans le Pas-de-Calais en 2010
- . 100 % des centres sociaux ont répondu au questionnaire
- . 6 thèmes abordés (données générales, action du projet, gouvernance, emploi, partenariat institutionnel, finances)
- . une centaine de questions
- . une analyse travaillée collectivement avec des représentants de la CAF du Pas-de-Calais, la Fédération des centres sociaux du Pas-de-Calais, les centres sociaux d'Arques, Berck-sur-Mer et Achicourt.
- . un document de synthèse présentant les principaux résultats est disponible sur simple demande*

* Contacts :

Michèle FRUTIER, conseillère thématique RSA & vie sociale à la CAF du Pas-de-Calais – Tél. 03 21 24 54 44

michele.frutier@caf-pas-de-calais.cnafmail.fr

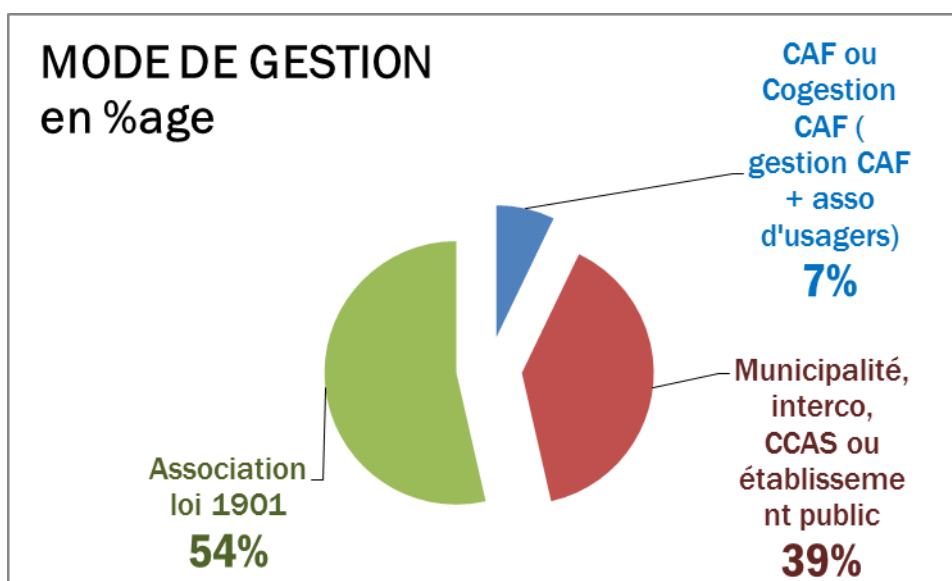
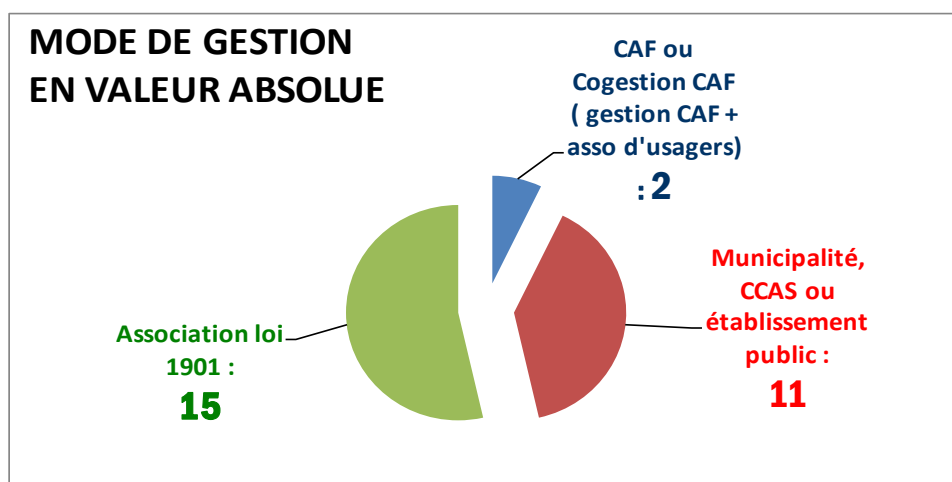
Christine KOHUT, déléguée en charge du développement et de la communication à la Fédération des centres sociaux du Pas-de-Calais – Tél. 03 21 39 31 25 kohutchristine@aol.com

1. Données générales

MODE DE GESTION

1- Quel est le mode de gestion du centre social ?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)



COMMENTAIRES :

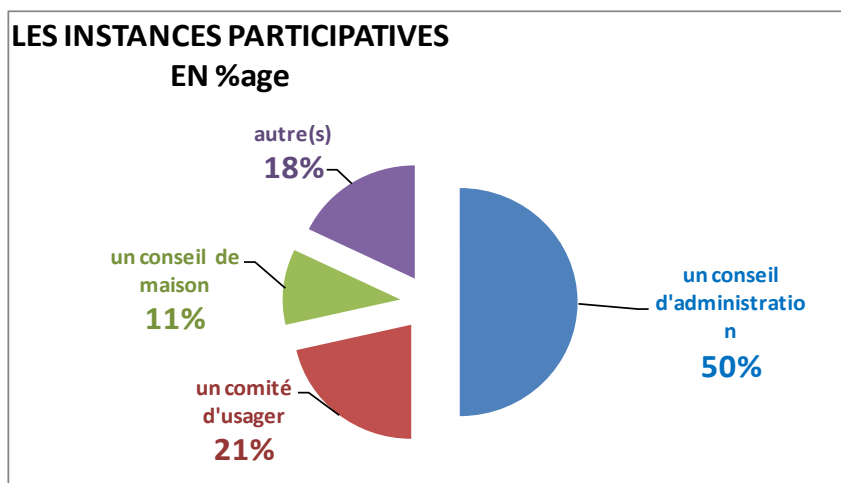
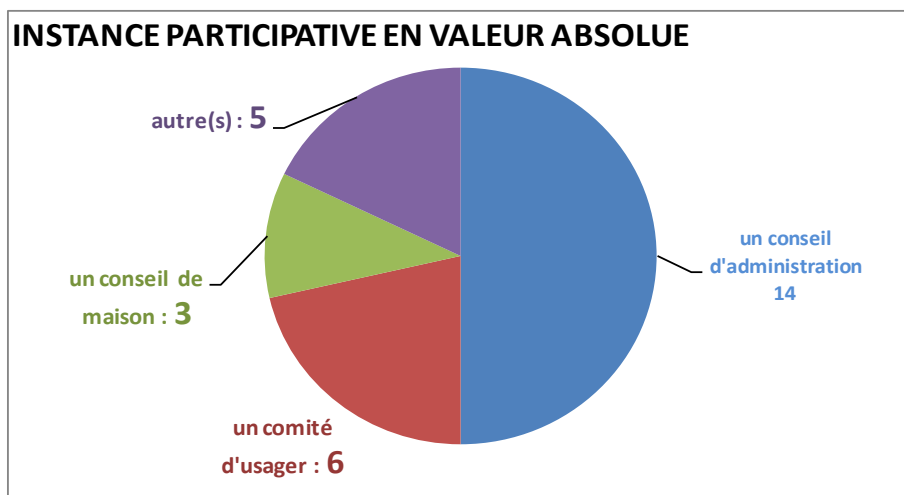
- En 2010, les centres sociaux du Pas-de-Calais ont majoritairement un mode de gestion associatif (près de 54%).
- En ce qui concerne les modes de gestion autre qu'associatif, sur 13 centres sociaux :
 - 2 centres sociaux sont gérés par la Caf
 - 6 centres sociaux sont en gestion municipale,
 - 3 sont gérés par un établissement public (caisse des écoles)
 - 2 par un CCAS

- En 2010, quatre centres sociaux ont été créés
 - deux d'entre eux ont adopté un mode de gestion associatif,
 - un est géré par un établissement public,
 - un par une commune
- En 2010, un centre social associatif a été municipalisé.
- Aucun centre social n'est géré par une intercommunalité ou par le Conseil général du Pas-de-Calais (des cas de figure que l'on rencontre au niveau national)

1. Données générales
INSTANCES

2- Le centre social a t-il une instance associant les habitants au pilotage du projet ?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)



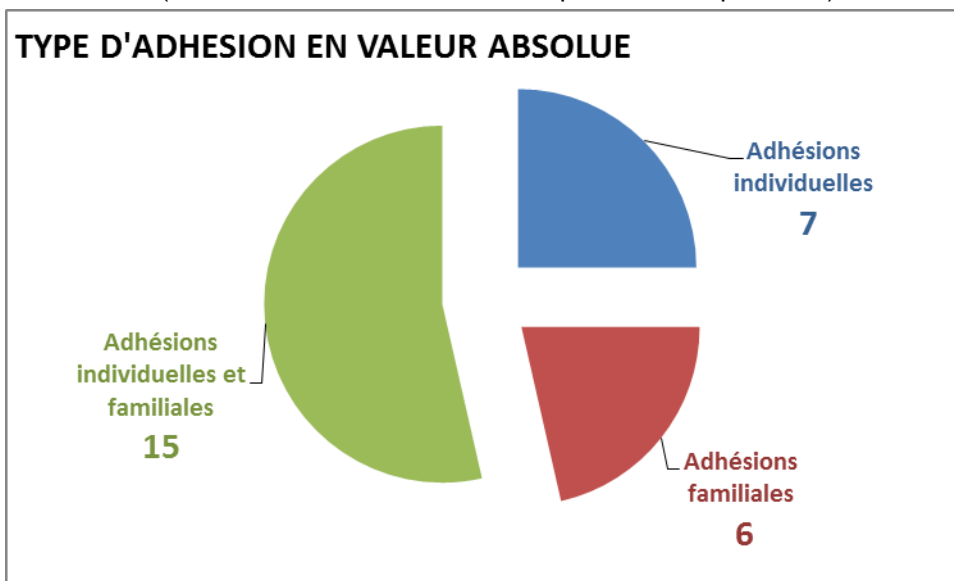
COMMENTAIRES :

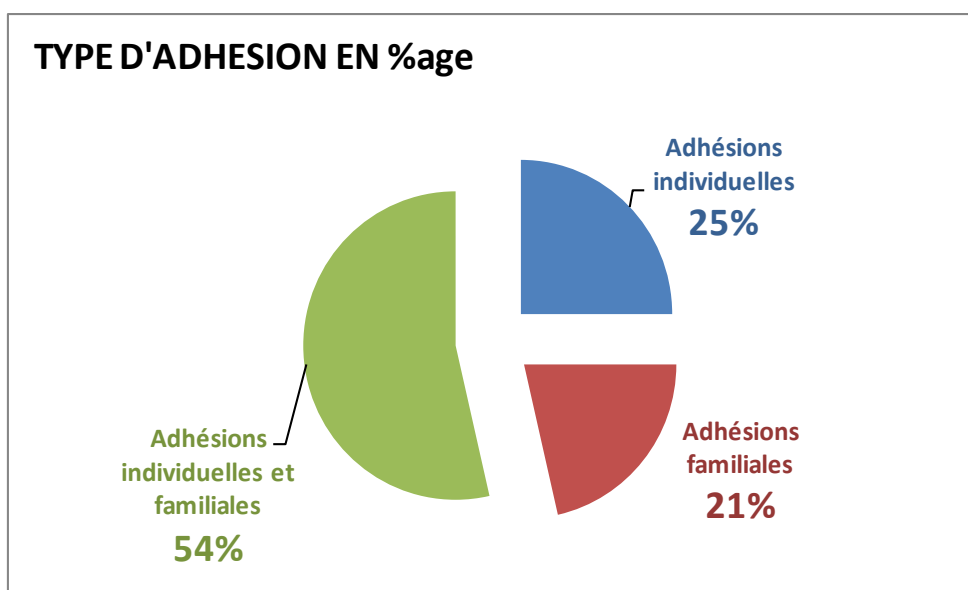
- Les 28 centres sociaux ont répondu OUI à la question ; ainsi, quel que soit le mode de gestion du centre social, une instance associant les habitants existe.
- Une erreur de saisie a dû être commise : 15 associations/14 conseils d'administration
- « Autres » : il s'agit des instances mises en place au sein des centres sociaux à gestion autre qu'associative (municipale, CCAS, Caf, établissement public). Dans la plupart des cas, au sein de ces instances, des usagers siègent aux côtés d'élus locaux. Ces instances peuvent porter le nom d' « instance de coopération », de « conseil participatif »....
- A noter qu'un centre social peut à la fois avoir un comité d'utilisateur (instance consultative) et un conseil de maison ou d'administration (instance délibérative)
- Un travail de définition de ces différentes instances gagnerait à être engagé.

1. Données générales ADHERENTS

3- Le centre social a-t-il des adhésions ?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)





COMMENTAIRES :

- Les 28 centres sociaux ont répondu OUI à la question ; tous ont un principe d'adhésion
- La majorité des centres sociaux (54%) propose soit une adhésion familiale, soit une adhésion individuelle

4- Combien le centre social compte t-il d'adhésions individuelles ?

Taux de réponse : 64.3% (18 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)

Taux de centres sociaux répondant 0 à la question : 35.7% (10 centres sociaux sur 28)

Somme totale des adhésions individuelles recensées :

9 750 adhésions , soit une moyenne de 541.7 adhésions par centre ayant répondu à la question

COMMENTAIRES :

- Ecart dans les réponses : de 50 à 2048 adhésions individuelles
- Un centre social a répondu 1, il s'agit certainement d'une erreur

5- Combien le centre social compte t-il d'adhésions familiales ?

Taux de réponse : 57.1% (16 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)

Taux de centres sociaux répondant 0 à la question : 42.9% (12 centres sociaux sur 28)

Somme totale des adhésions familiales :

4822 adhésions soit 301.4 adhésions par centre ayant répondu à la question

COMMENTAIRES :

- L'écart dans les réponses : de 50 à 684 familles adhérentes
- Une adhésion familiale intègre au minimum 2 personnes ; le chiffre de 4822 adhésions familiales sous tend à minima 9 644 individus. Nous considérons que ce chiffre est certainement sous-évalué.

6- Combien le centre social compte-t-il de participants réguliers à des actions (hors manifestations exceptionnelles) ?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)

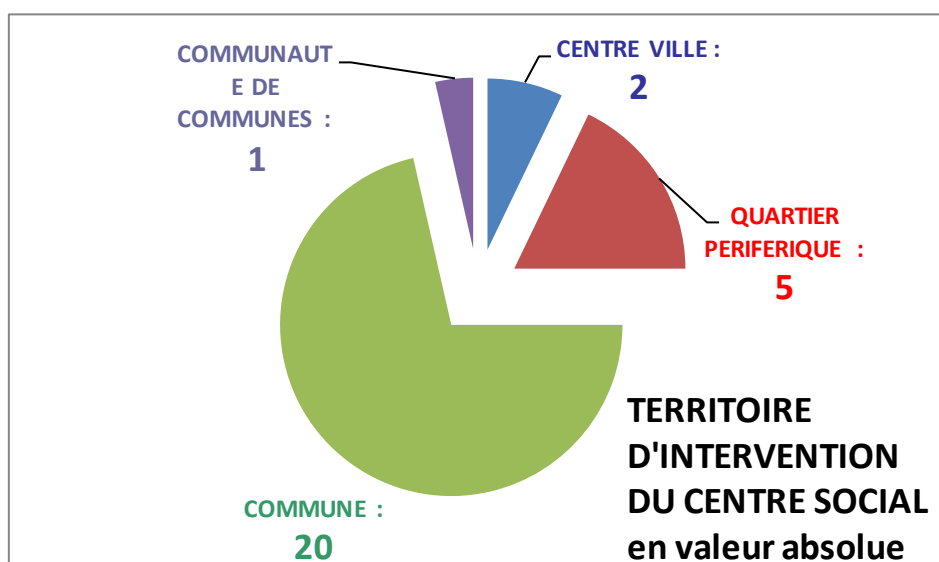
Somme totale : 20 140 participants réguliers soit 719.3 par centre social

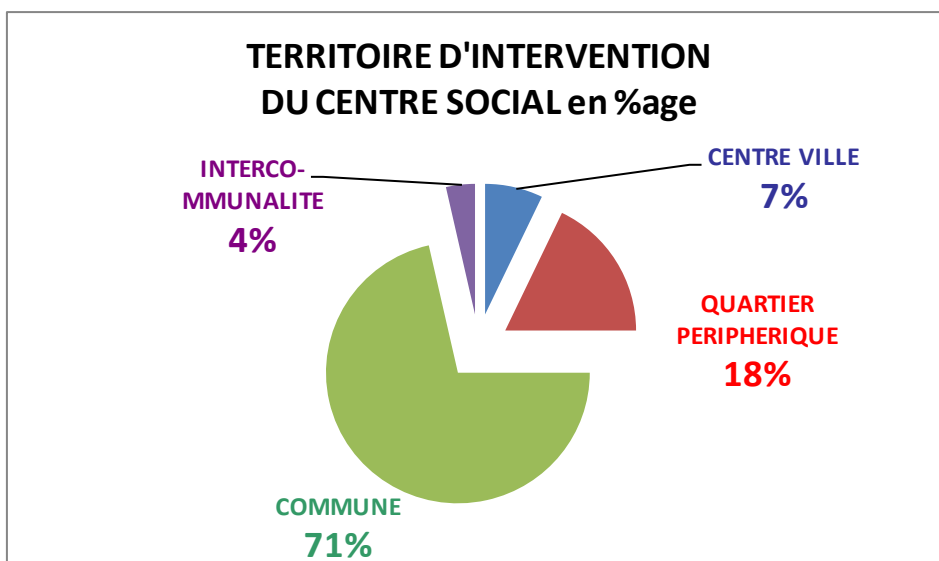
1. Données générales

TERRITOIRE

7- Votre territoire d'intervention est :

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)





COMMENTAIRES :

- Le territoire communal est l'échelle d'intervention majoritaire des centres sociaux du Pas-de-Calais
- La dénomination de quartier périphérique sous-tend parfois plusieurs quartiers.
- Question ayant émergé lors de l'analyse : qu'est ce qui aujourd'hui détermine le territoire d'intervention du centre social : l'origine géographique des usagers ? les lieux d'implantation des activités ? les lieux d'intervention ? les conventionnements ? Nous émettons l'hypothèse qu'il existe un lien fort entre la taille d'une commune et la zone d'intervention du centre social ; à vérifier...

8- Le centre social est implanté sur un territoire que l'on peut qualifier de urbain, péri urbain, rural ?

Taux de réponse : 89,29% (25 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)

Territoire d'implantation du centre social :

- Urbain (+2000 habitants) : 24 centres sociaux soit 96%
- Péri urbain : 1 centre social

COMMENTAIRES :

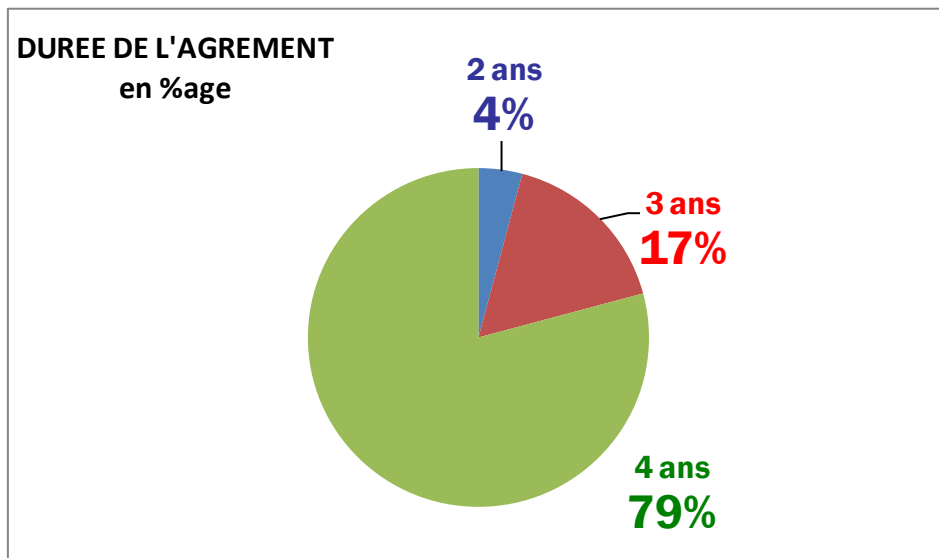
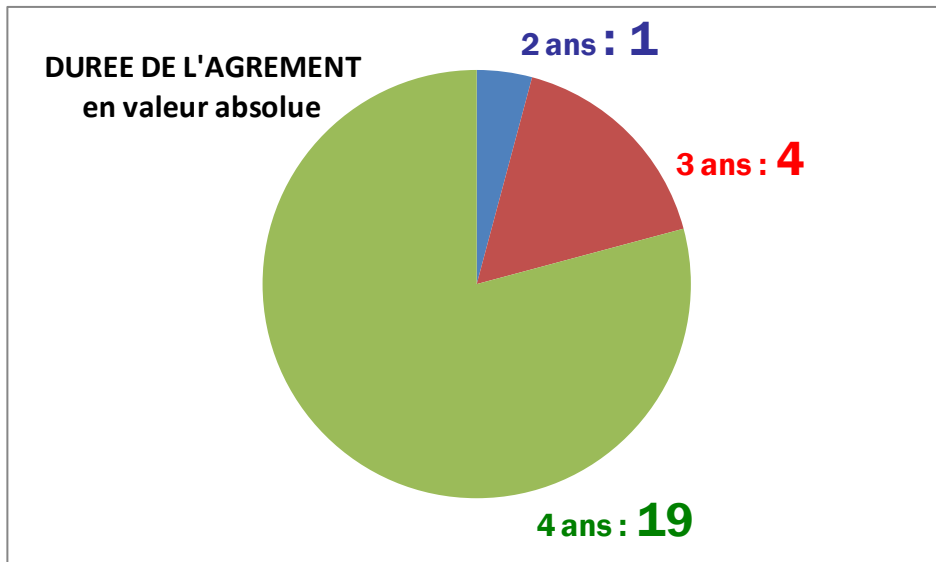
- une question qui reste difficile à analyser en profondeur car d'un territoire à l'autre, le nombre d'habitants peut varier du simple au double

1. Données générales

ANNEE D'AGREMENT

9- Pour quelle période le centre social est-il agréé par la CAF ?

Taux de réponse : 85.7% (24 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)



COMMENTAIRES :

- En 2010, près de 80% des centres sociaux ayant répondu à cette question avaient obtenu un agrément de 4 ans
- Les agréments de trois ans concernent des situations spécifiques,
- L'agrément de 2 ans est généralement attribué dans le cadre d'une création.

1. Données générales

PROJET SOCIAL

10- Comment définiriez vous la problématique majeure principale pour votre centre social cette année ?

Taux de réponse : 78.57% (22 centres sociaux sur 28 ont répondu)

Certains centres sociaux ont cité plusieurs problématiques

Liste exhaustive des réponses :

- mutualisation des 3 centres sociaux sur la commune et le renouvellement du projet social.
- la réécriture du projet social pour faire vivre le centre au cœur des travaux et durant les travaux sur le bâtiment, avec les contraintes techniques, humaines, financières... au cœur de ce vaste chantier tout en imaginant le nouveau public à venir
- parentalité
- " communication et signalétique"
- définir intégrer et évaluer un fonctionnement qui permette davantage aux habitants de vivre le centre social comme un projet commun
- problématique éducative
- La dimension "chronophage" des partenariats financiers
- Pérenniser les actions développées depuis 3 ans, renouveler le projet social, procéder à son évaluation et stabiliser le budget et les taux de co-financement
- Obtenir suffisamment de financements pour permettre de mettre en place toutes les actions que les habitants attendent.
- Prioriser le travail avec les familles dans leur globalité
- Santé et prévention sociale.
- Réflexion sur l'accueil des jeunes adultes.
- Personnes âgées et intergénérationnelles.
- Travail sur l'image du centre et du quartier
- lutter contre l'isolement et la précarité
- Développement du lien social
- taux de chômage
- Accompagnement social et éducatif des personnes et des familles dans leurs difficultés au quotidien
- Favoriser le lien social entre les habitants
- Gouvernance, management, subventions
- Le manque de repères familiaux et sociaux pour les enfants, adolescents et jeunes adultes
- En 2012, nous faisons le bilan de trois années de fonctionnement, pour définir les perspectives des 3 années à venir
- Terminer la réorganisation des ressources humaines suite à la suppression de deux postes fin 2010, début 2011
- thématique parentalité

- Précarité sociale, économique et culturelle des familles en lien avec l'héritage ... du territoire (phénomène d'assistanat et de clivage socio-territorial, difficultés d'accès aux services, chômage important et manque de qualification...)
- accompagnement des populations en général et des jeunes en particulier. rendre l'animateur accompagnateur d'initiatives plus qu'organisateur d'activités. Etudier l'impact lié au désengagement de l'Etat et à la départementalisation des CAF.

SYNTHESE DES PRINCIPALES PROBLEMATIQUES DU CENTRE SOCIAL

1. PILOTAGE DU PROJET : ressources humaines, subventions, communication, reconnaissance du centre social... avec un accent particulier sur le financement
2. ADAPTATION PERMANENTE DU CENTRE SOCIAL A L'ENVIRONNEMENT SOCIO ECONOMIQUE (politiques publiques, accueil des publics...)

11- Comment définiriez-vous la problématique majeure principale sur votre territoire cette année ?[2010]

Taux de réponse : 78.57% (22 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)

Un centre social a mentionné plusieurs problématiques

Liste exhaustive des réponses :

- liées à la parentalité
- La mise en marche du programme ANRU de plus de 80 M d'€ avec une fin de chantier pour fin 2014
- santé
- cohérence des actions
- Accompagner la mise en débat et valider le rôle et les axes d'intervention du Centre Social sur le territoire afin de légitimer son contrat de projet.
- Problématique éducative
- La question des "travailleurs pauvres"
- Adapter le centre social au développement important de la commune (nombreux projets de logements, ouverture d'une zone commerciale)
- Les carences éducatives.
- l'observation participante et les concertations avec les partenaires sont des indicateurs primordiaux
- Appauvrissement de la population et taux de chômage important
- Développement du lien social
- Taux de chômage
- Soutien à la fonction parentale
- faire reconnaître l'utilité sociale de ce nouvel équipement
- Désengagement de l'Etat
 - Peu de reconnaissance des centres sociaux de la part des collectivités territoriales
 - Problème de définition de la géographie prioritaire.
- Le logement insalubre

- La crise économique frappe durablement les familles du territoire bien au-delà de la seule année 2011, les maux sont profonds. Les perspectives difficiles à entrevoir. Misère, précarité, résignation... des mots trop souvent présents dans nos discussions.
- Prise en compte d'un nouveau quartier sur la Commune qui comptera à terme plus de 600 nouveaux logements dont 30% de logements sociaux. On observe à la fois un transfert de population de la commune entre des quartiers existants.
- forte précarité liée au contexte socio-économique
- Déséquilibre territorial (démographique, social, économique)
- paupérisation de la population

SYNTHESE DES ENJEUX DU TERRITOIRE

1. Jeunesse éducation parentalité
2. Précarité/isolement
3. Coopération, articulation des projets, cohérence des actions...

12- Quels sont les axes prioritaires du projet social en cours ?

Taux de réponse : 82.14% (23 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)

Liste exhaustive des réponses :

- parentalité
- Vie associative/citoyenneté et participation des habitants, Vie sociale/santé/vieillessement, Enfance/famille et éducation
- 1)Le centre social comme lieu d'échange et de rencontre pour favoriser la vie associative et citoyenne; 2) Le Mieux vivre ensemble 3)A travers les générations avec des résonances éducatives.
- parentalité, citoyenneté, santé, communication
- communication, insertion sociale, parentalité
- Projet animation collectif famille, Ouverture du Centre Social au plus grand nombre, Associer les habitants et les usagers, Etre un soutien pour les familles, Développer la communication sur un aspect qualitatif.
- démarche éducative globale, soutien à la fonction parentale, tissage de liens sociaux, familiaux et intergénérationnels
- Positionner le Centre Socioculturel comme un haut lieu de mixité sociale (inter-quartiers, Hommes/femmes, Intergénérationnelles)
- Consolider et développer la dynamique de participation des jeunes sur le territoire communal, Mobiliser les ressources
- 5 politiques portées par le centre : La politique jeunesse, La prévention, L'insertion sociale et professionnelle des publics fragiles, L'action sociale, La parentalité, la famille, l'intergénérationnalité
- La famille, les habitants, la prévention et la santé
- le travail avec la famille dans sa globalité et l'image que reflète le Centre Social
- Participation des usagers, Aide à la recherche d'emploi, Mise en valeur des savoirs faire, Accompagnement à la VAE, Animation Collective Familles, Aide aux plus démunis en partenariat avec les Restos du Cœur
- communication, partenariat, culture, famille

- La participation des habitants - la parentalité - la mobilité
- Favoriser la parentalité. Renforcer les liens sociaux en favorisant les solidarités intergénérationnelles, familiales et individuelles, Renforcer l'accès à la culture, rejoindre les publics les plus isolés tout en favorisant la mixité sociale
- développer les liens sociaux et intergénérationnels, favoriser la mixité sociale, faire du lien entre les quartiers
- Education et parentalité, -insertion sociale et professionnelle/prévention- santé
- Lutter contre l'isolement et l'exclusion. Soutenir la parentalité et les familles. Développer l'éducation à la citoyenneté. Soutenir la vie associative. Travail en réseau. Gouvernance. Communication
- Apporter une réponse à la fragilisation du lien social. - Permettre à tous de «bien vivre ensemble». - Placer le citoyen au cœur du projet. - Créer un lieu de rencontres, d'échanges, d'évasion, de convivialité et de partage...
- Continuer de développer des animations collectives et des activités pluri générationnelles sur le quartier ; Développer chaque année trois actions transversales au moins, regroupant au minimum deux secteurs d'âge. Faire un bilan des activités
- mobilisation des habitants et des usagers sur les actions
- Contribuer à l'équilibre social du territoire -Favoriser l'autonomie et l'émancipation des individus par le collectif -Mettre en œuvre un processus de qualification (professionnels et bénévoles)
- des acteurs au services des habitants, des habitants qui maîtrisent leur environnement, des habitants auteurs et acteurs, des familles insérées socialement

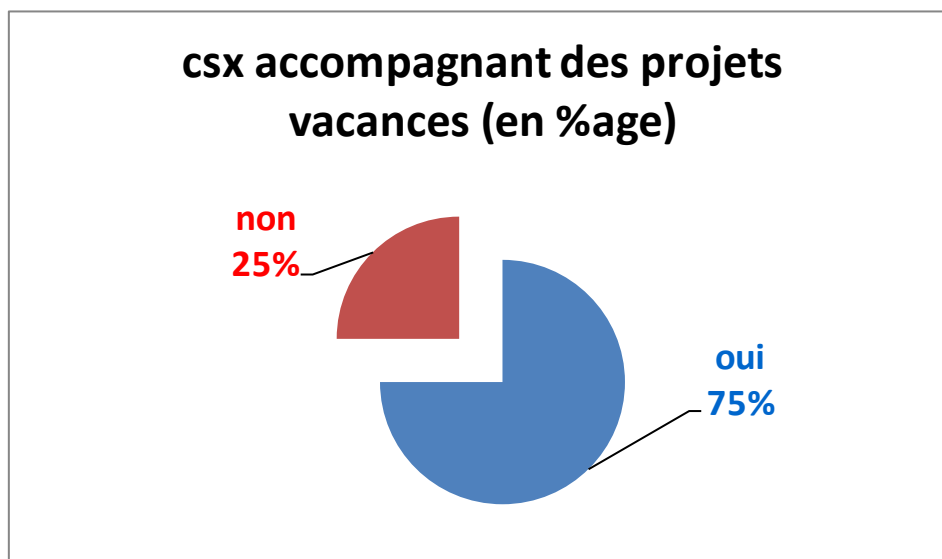
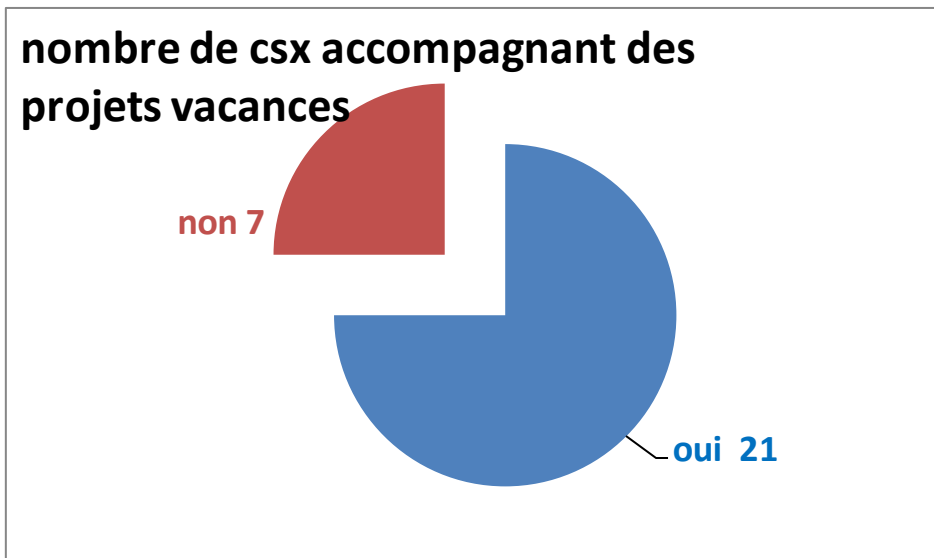
SYNTHESE DE AXES PRIORITAIRES DU PROJET SOCIAL

1. La participation des habitants, la vie associative, la citoyenneté
2. Le lien et l'accompagnement social, santé-prévention, l'intergénérationnalité
3. famille/parentalité/démarche éducative globale
4. La communication

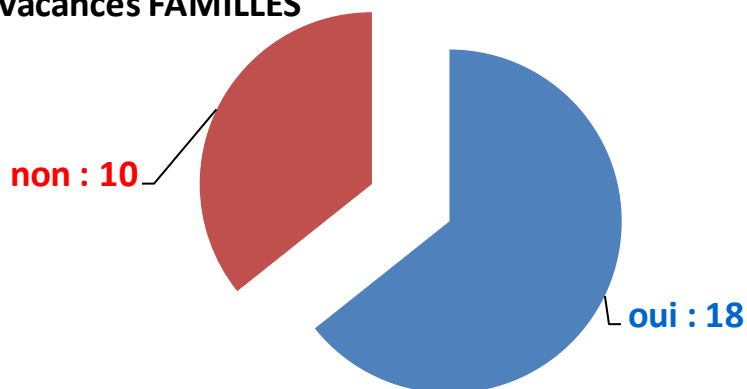
2.Actions du projet **VACANCES**

1.Combien de personnes ont été accompagnées pour partir en vacances (hors « sorties familiales ») ?

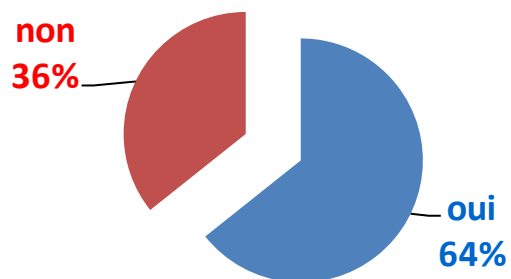
Taux de réponse : 100% (28 centres sociaux ont répondu à la question)



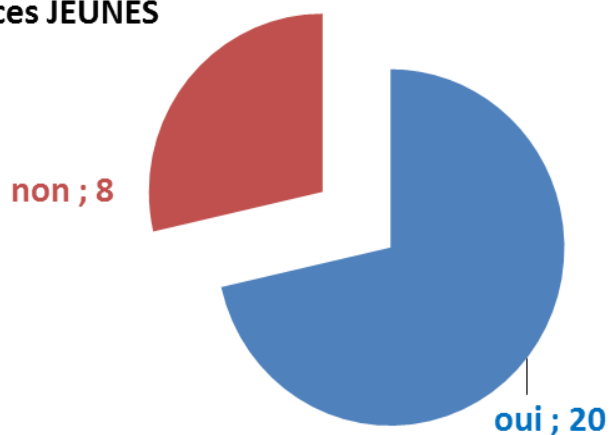
**nombre de centres accompagnant
les vacances FAMILLES**



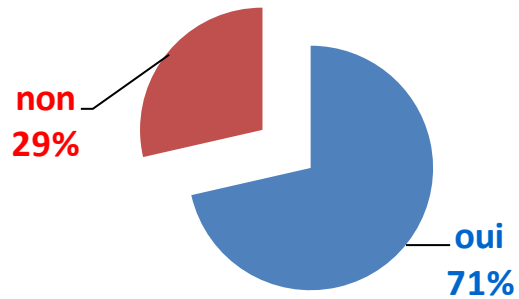
**%age de centres accompagnant
des vacances FAMILLES**



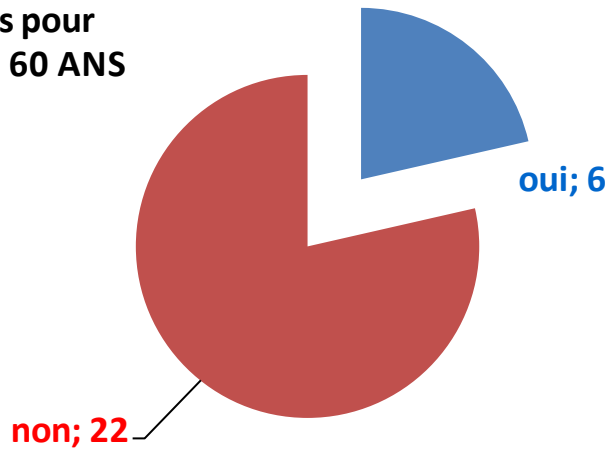
**nombre de centres accompagnant des projets
vacances JEUNES**



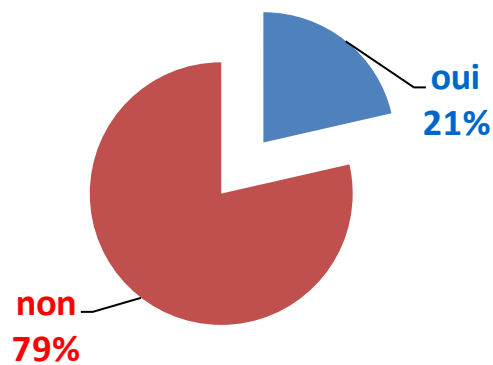
%age de centres accompagnant des projets vacances JEUNES



nombre de centres accompagnant des projets vacances pour LES + DE 60 ANS

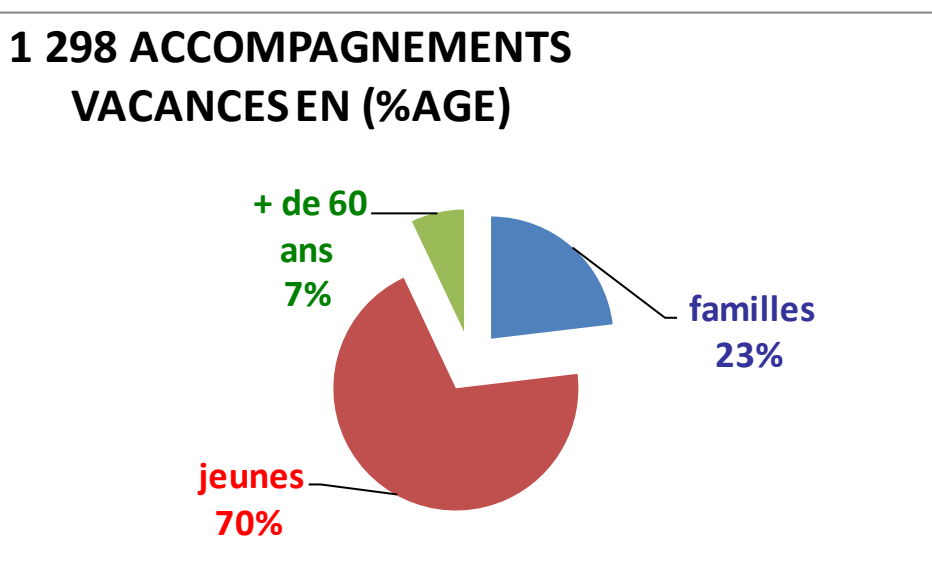


% de centres accompagnant des projets vacances pour LES + de 60 ANS

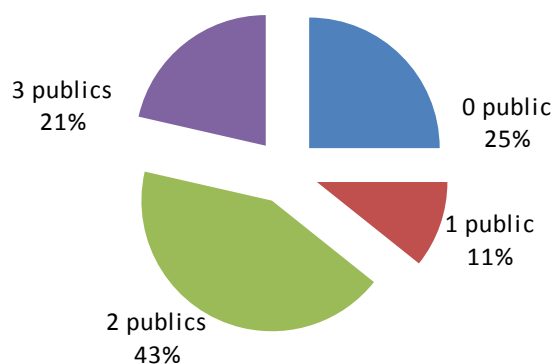


SYNTHESE DES ACCOMPAGNEMENTS PAR PUBLIC CIBLE

PUBLIC	NOMBRE DE CENTRES SOCIAUX METTANT EN ŒUVRE DES PROJETS VACANCES	NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS MENES
familles	18 centres sociaux soit 64.3 %	300 familles (soit + de 600 personnes mini.)
jeunes	20 centres sociaux soit 71.4 %	907 jeunes
Plus de 60 ans	6 centres sociaux soit 21.4 %	91 personnes
TOTAL	21 centres sociaux accompagnent des projets vacances (certains centres accompagnent plusieurs publics)	1 298 accompagnements (compte-tenu du nombre important de familles, le chiffre correspond au minimum à 1600 personnes)



**nombre de publics différents (familles, jeunes,
+ de 60 ans) accompagnés par les centres**



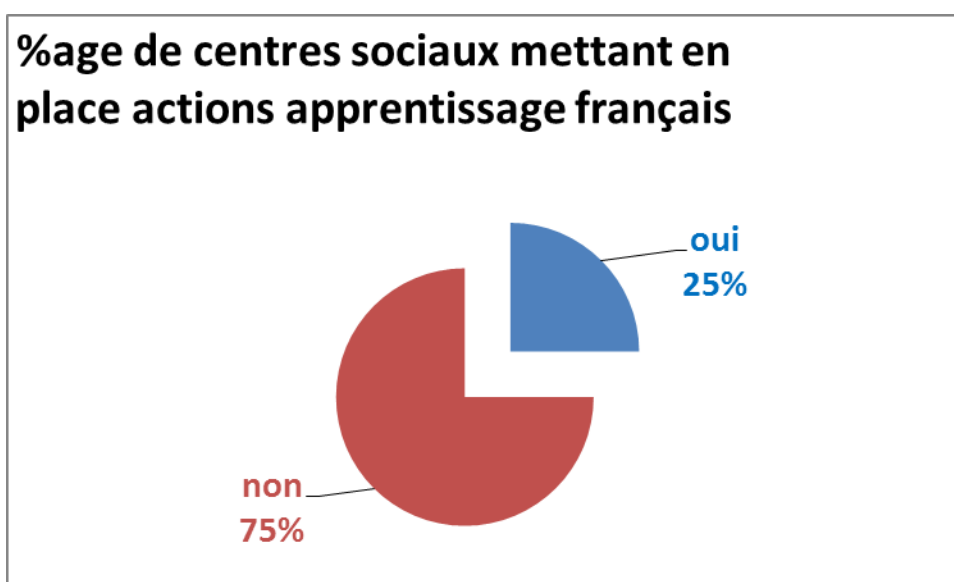
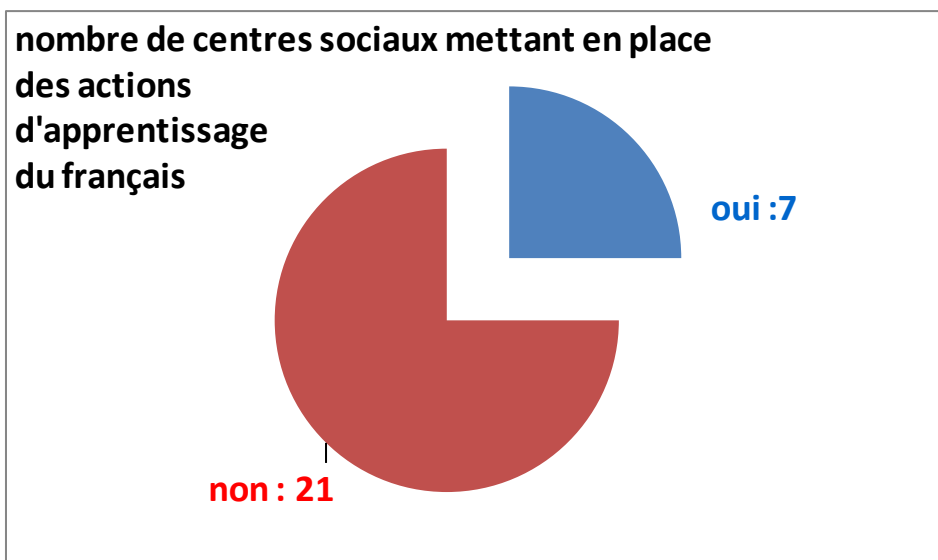
COMMENTAIRES :

- 75 % des centres sociaux mènent des projets vacances : les $\frac{3}{4}$ des centres du département en 2010
- 300 familles du Pas-de-Calais ont été accompagnées en 2010, cela représente **au minimum 600 personnes** ; à minima 2 personnes par famille, or dans de nombreux cas, les familles partent avec les enfants (et souvent il s'agit pour elles des premières vacances en famille)
- On peut considérer que le chiffre de 1 298 accompagnements sous-tend **AU MINIMUM 1 500 PERSONNES ACCOMPAGNEES EN 2010 DONT PLUS DE 900 JEUNES (UNE MAJORITE, 70%)**

2.Actions du projet : **APPRENTISSAGE DU FRANCAIS**

2- Avez-vous une action d'apprentissage du français ?

Taux de réponse 100 % : les 28 centres sociaux ont répondu à la question



SYNTHESE DES ACCOMPAGNEMENTS PAR TYPE D' ACTIONS MENEES

TYPE D' ACTIONS	NOMBRE DE CENTRES SOCIAUX METTANT EN ŒUVRE L' ACTION	NOMBRE DE PERSONNES CONCERNEES
Alphabetisation	3 centres sociaux soit 10,7%	18-20-35 participants soit 73 personnes
Lutte contre l'illettrisme	4 centres sociaux soit 14,3%	8-10-15-35 participants soit 68 personnes
Ateliers socio linguistiques	4 centres sociaux soit 14.3%	6-15-20-30 participants soit 71 personnes
TOTAL	7 centres sociaux soit 25% (4 centres sociaux proposent 2 types d' actions)	212 personnes

COMMENTAIRES :

- 25% des centres sociaux ont mené en 2010 des actions d'apprentissage du français ; soit ¼ des centres sociaux du Pas-de-Calais
- 212 personnes du département ont été accompagnées
- ce type d'action est principalement mis en place sur des territoires CUCS
- Questions ayant émergé lors de l'analyse :
 - qui anime ces ateliers ? des bénévoles ? des salariés ? avec quel profil ? quelle formation ? quelles compétences ? (des instituteurs à la retraite ? des étudiants en FLE, français langue étrangère ?....)
 - Quel est le profil du public ? Des personnes d'origine étrangère ?
 - La mise en place de ce type d'actions est-elle fonction de l'histoire du territoire ? cette problématique n'est pas prise en charge par d'autres opérateurs car ces derniers n'existent pas ?

2 Actions du projet **PETITE ENFANCE**

3- Avez-vous une action en direction de la petite enfance (0-6 ans) ?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)

TYPE D'ACTION	NOMBRE DE CENTRES CONCERNES	SOIT ...% DES CENTRES DU PAS-DE-CALAIS
CLSH	21	75%
Activités d'éveil sportives, culturelles	17	60.7%
Lieu d'accueil parent-enfant	11	39.3%
Halte garderie	7	25%
Ram	4	14.28%
Crèche	3	10.7%
Ludothèque	1	3.6%
Autres	5	17.9%

COMMENTAIRES :

- Tous les centres sociaux du département, en 2010, ont une ou plusieurs actions en direction de la petite enfance
- Questions ayant émergé lors de l'analyse :
 - Combien d'enfants cette action concerne-t-elle ?
 - qu'englobe le terme « autres » ?

2.Actions du projet

ENFANCE / PRE-ADOS / ADOS

4- Avez-vous une action d'animation collective en direction de l'enfance (6-11 ans) ? Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)

TYPE D'ACTION	NOMBRE DE CENTRES CONCERNES	SOIT ...% DES CENTRES DU PAS-DE-CALAIS
Activités d'éveil sportives, culturelles	27	96.4%
ALSH	26	92.9%
Activités péri scolaires	26	92.9%
Aide aux devoirs	19	67.9%
Séjours vacances	12	42.9%
ludothèque	1	3.6%

COMMENTAIRES :

- Tous les centres sociaux du département en 2010 ont une ou plusieurs actions en direction des 6-11 ans
- Question ayant émergée lors de l'analyse : combien d'enfants cette action concerne-t-elle ?
- Les séjours vacances concernent les centres sociaux du territoire de l'ex caf d'Arras

5- Avez-vous une action d'animation collective en direction des pré-ados (11-13 ans) ?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)

TYPE D'ACTION	NOMBRE DE CENTRES CONCERNES	SOIT ...% DES CENTRES DU PAS-DE-CALAIS
Activités sportives, culturelles	23	82.1%
Accompagnement à la participation d'événements sur le territoire	19	67.9%
Accompagnement de projets	17	60.7%
Organisation de l'accueil, animation de rue	17	57.1%

COMMENTAIRES :

- Tous les centres ont eu, en 2010, une ou plusieurs actions en direction des 11-13 ans
- Question ayant émergé lors de l'analyse :
 - combien d'enfants cela représente ?
 - Pour « l'organisation de l'accueil » s'agit-il de la création/diffusion de plaquettes ? de l'accueil physique ? ...
 « L'animation de rue et l'accueil » nous semble deux actions distinctes ; nous pensons que cette question a pu être interprétée de différentes manières par les centres.

6- Avez-vous une action d'animation collective en direction des ados (13-17 ans) ?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)

TYPE D'ACTION	NOMBRE DE CENTRES CONCERNES	SOIT ...% DES CENTRES DU 62
Activités sportives, culturelles	23	82.1%
Accompagnement de projets	23	82.1%
Accompagnement à la participation d'événements sur le territoire	22	78.6%
Organisation de l'accueil, animation de rue	18	64.3%

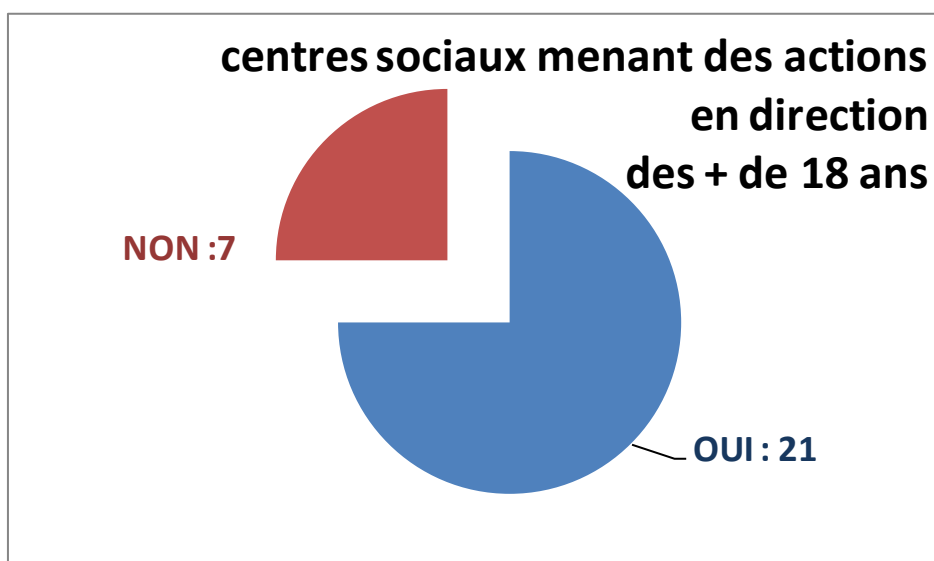
COMMENTAIRES :

- Tous les centres ont eu, en 2010, une ou plusieurs actions en direction des 13-17 ans
- Question ayant émergé lors de l'analyse : combien d'ados sont concernés ?
- Les centres sociaux proposent autant d'activités que d'accompagnements de projets. L'activité est souvent un support à l'accompagnement de projets.

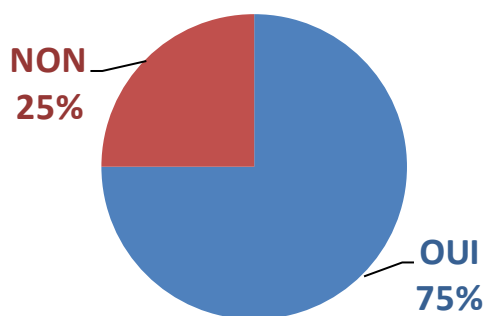
2. Actions du projet JEUNES ADULTES

7- Avez-vous une action d'animation collective en direction des plus de 18 ans ? Sur quelles questions ?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)



%age de centres sociaux menant des actions en direction des + de 18 ans



TYPE D'ACTION	NOMBRE DE CENTRES CONCERNES	SOIT ...% DES CENTRES DU 62
Activités sportives, culturelles	23	82.1%
Accompagnement de projets	23	82.1%
Accompagnement à la participation d'événements sur le territoire	22	78.6%
Organisation de l'accueil, animation de rue	18	64.3%
Autres	7	25%

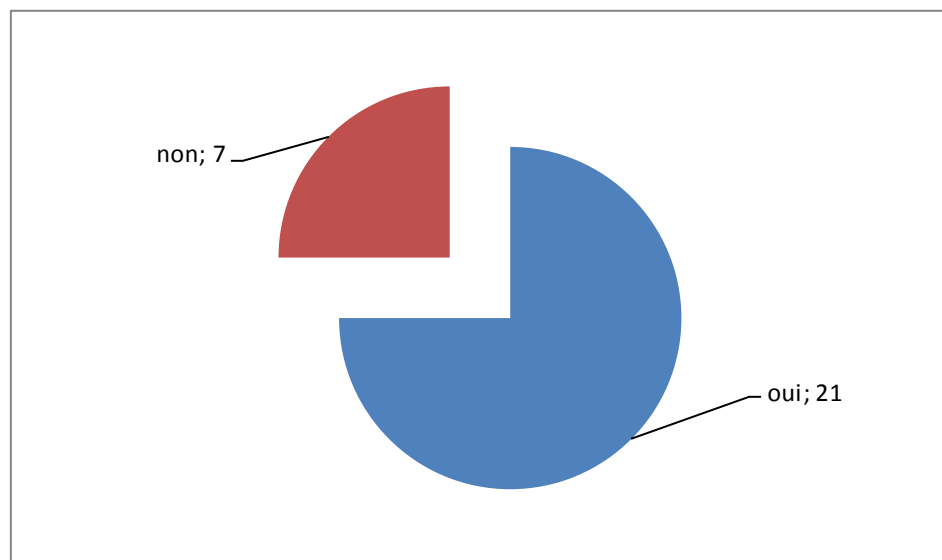
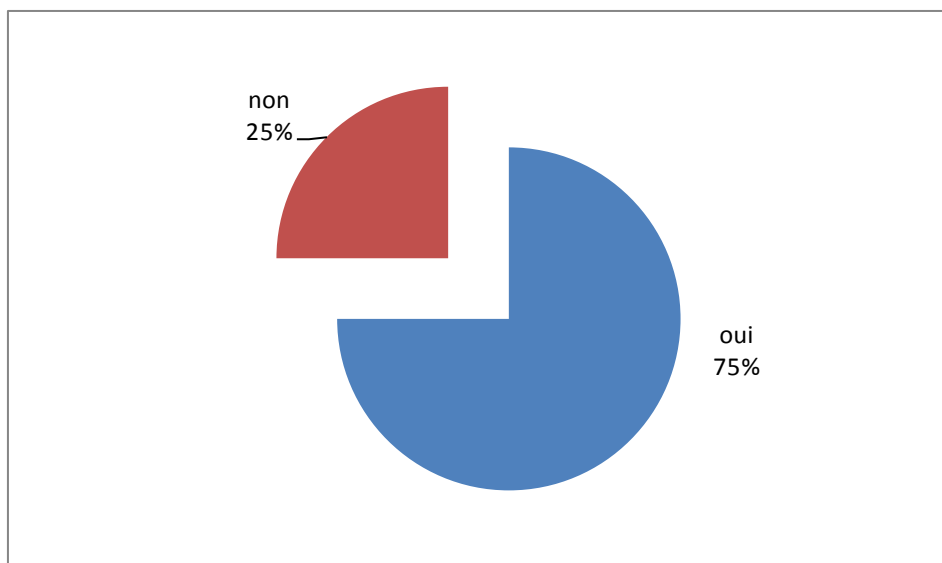
COMMENTAIRES :

- 75% des centres sociaux du département sont concernés par ce type d'action et touchent des jeunes adultes
- Dans la réponse « autres », ont été mentionnés : des ateliers santé (estime de soi et activités physiques, équilibre alimentaire...), des chantiers de jeunes bénévoles, des actions visant à développer la mobilité, l'autonomie...

2.Actions du projet **SCOLARITE**

8- Avez-vous une action autour de la scolarité ?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)



COMMENTAIRES :

- 75 % des centres des centres mènent une ou des actions autour de la scolarité

9- Combien d'enfants ou de jeunes sont concernés ?

Taux de réponse : 81% (17 centres sociaux sur les 21 qui ont une action autour de la scolarité ont répondu à la question)

Nombre d'enfants ou de jeunes concernés :

2 855, soit une moyenne de 168 enfants par centre social (ayant répondu à cette question)

COMMENTAIRES :

- Près de 2 900 enfants sont concernés
- Ce chiffre est un minimum car nous avons considéré une réponse inexploitable (« 50 élèves par soir » : s'agit-il des mêmes élèves chaque soir tout au long de l'année ? »)
- Ecart dans les réponses : de 10 à 1000

2.Actions du projet INITIATIVES JEUNES

10- Combien d'actions ou de projets à l'initiative des jeunes le centre social accompagne-t-il ?

Taux de réponse :

- 82% des centres déclarent mener ce type d'action (23 centres sociaux sur 28)
- 18% des centres sociaux ont répondu 0 (5 centres sociaux)

Nombre de jeunes accompagnés :

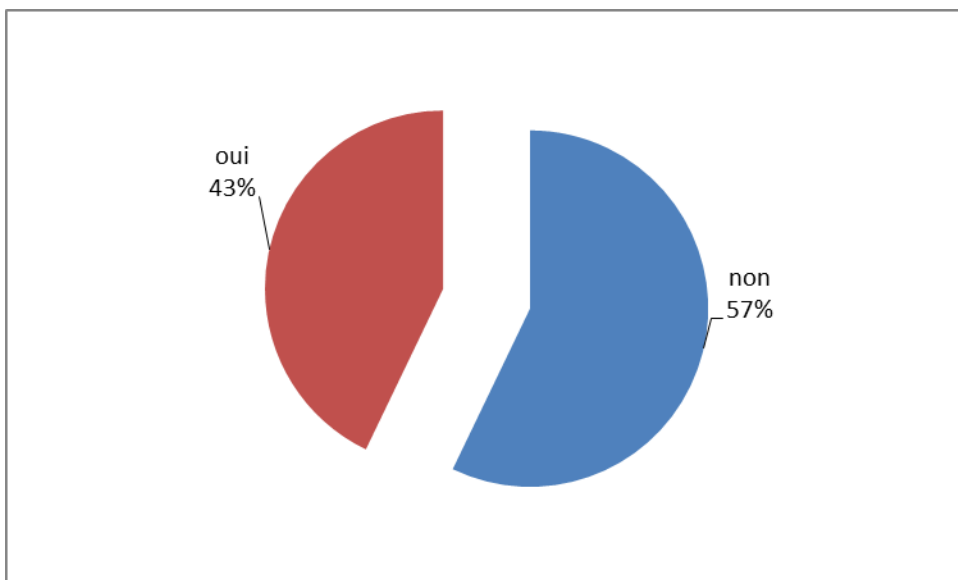
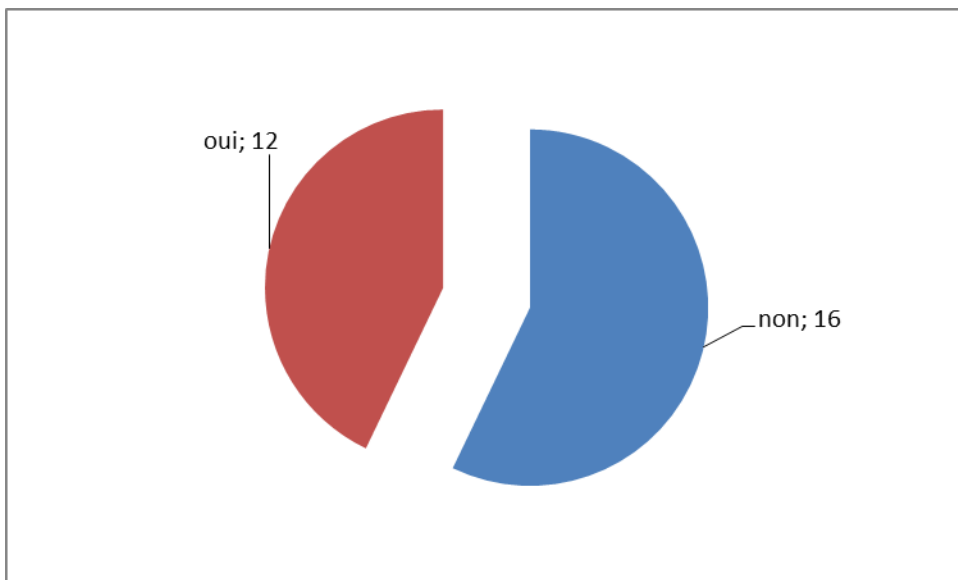
113 soit en moyenne 5 jeunes par centre social (ayant répondu à la question)

COMMENTAIRES :

- Le chiffre de 113 jeunes est un minimum ; certain centres ont répondu en donnant des fourchettes (2 ou 3 jeunes). Nous avons pris en compte la fourchette basse.
- Ecart dans les réponses positives : de 2 à 36 jeunes accompagnés (réponses majoritaires : moins de 5)
- Ces données viennent appuyer les indicateurs ci-dessus concernant les accompagnements en séjours vacances des jeunes, les projets de jeunes...

11- Des actions se sont elles autonomisées du centre social en 2010 ?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)



12- Si il y a eu création de structures autonomes, précisez :

Taux de réponse : 83.3% (10 centres sociaux sur les 12 qui déclarent qu'une action s'est autonomisée ont répondu positivement à la question)

COMMENTAIRES :

- Pour 6 d'entre eux, (soit 60 %) cela a abouti à la création d'une association
- Les axes/thématiques les plus fréquent(e)s concernent la jeunesse, la danse, la culture

2.Actions du projet INITIATIVES D'HABITANTS

13- Combien d'actions ou de projets à l'initiative des habitants le projet accompagne-t-il ?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)

Tous les centres sociaux ont accompagné en 2010 des actions ou projets à l'initiative d'habitants

Nombre de projets accompagnés : 200

COMMENTAIRES :

- Ecart dans les réponses : de 2 à 45 projets avec une moyenne de 7.1 projets accompagnés par centre
- Le questionnaire ne portait pas sur la nature des projets

2.Actions du projet ACCUEIL D'ASSOCIATION

14- Combien accueillez vous d'associations?

Taux de réponse : 96.4% (27 centres sociaux sur les 28 déclarent accueillir des associations)

Nombre d'associations accueillies en 2010 :

609 soit une moyenne de près de 23 associations par centre social (ayant répondu à la question)

COMMENTAIRES :

- Ecart : entre 1 et 100 associations accueillies (le chiffre 100 a été mentionné 4 fois)

14-1- Dans quel objectif principal?

Taux de réponse : 33.3 % (3 des 27 centres sociaux ayant répondu à la question précédente ont précisé les objectifs de l'accueil des associations)

COMMENTAIRES :

- 2 objectifs majeurs se dégagent : l'accompagnement de projets, le service et la logistique.

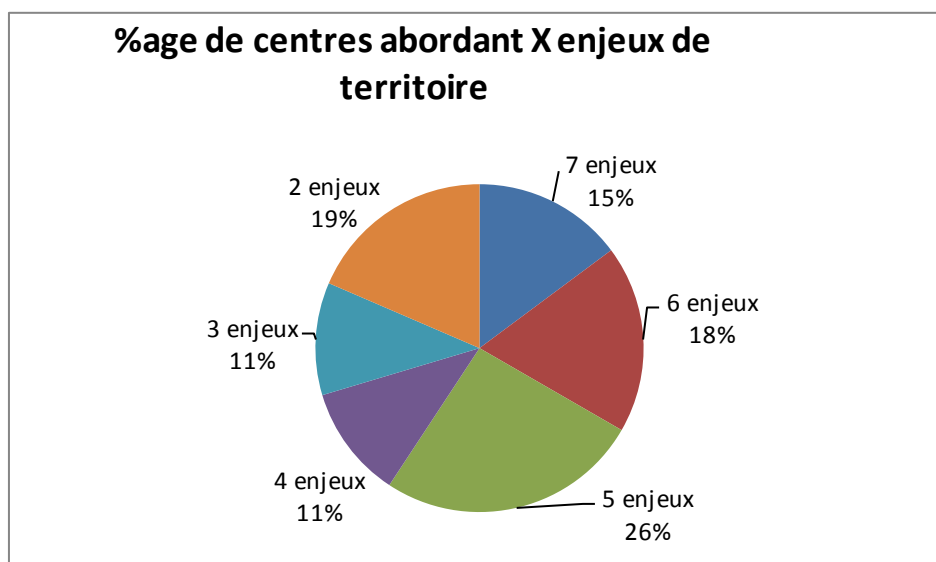
2.Actions du projet

ACTIONS LIEES A DES ENJEUX DE TERRITOIRE

15- Le centre social a-t-il des actions liées à ces enjeux du territoire ?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)

ENJEUX DE TERRITOIRE	NOMBRE DE CENTRES CONCERNES	SOIT...% DE CENTRES SOCIAUX DU 62
Santé, handicap	27	96.4%
Isolement, exclusion, Paupérisation	25	89.3%
Vieillesse	21	75%
Intégration de nouveaux habitants	19	67.9%
Logement, habitat	16	57.1%
Commerce, emploi, économie	15	53.6%
transport	7	25%



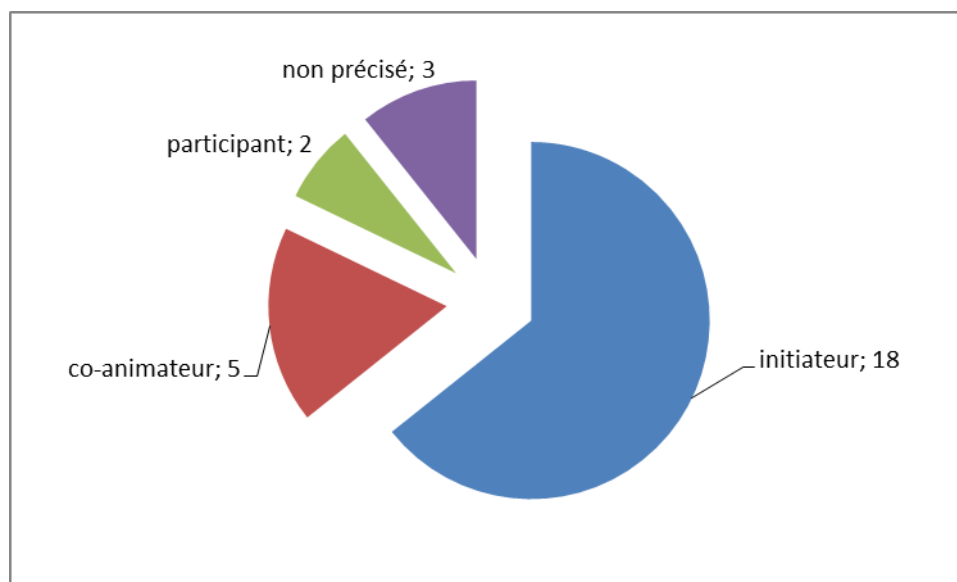
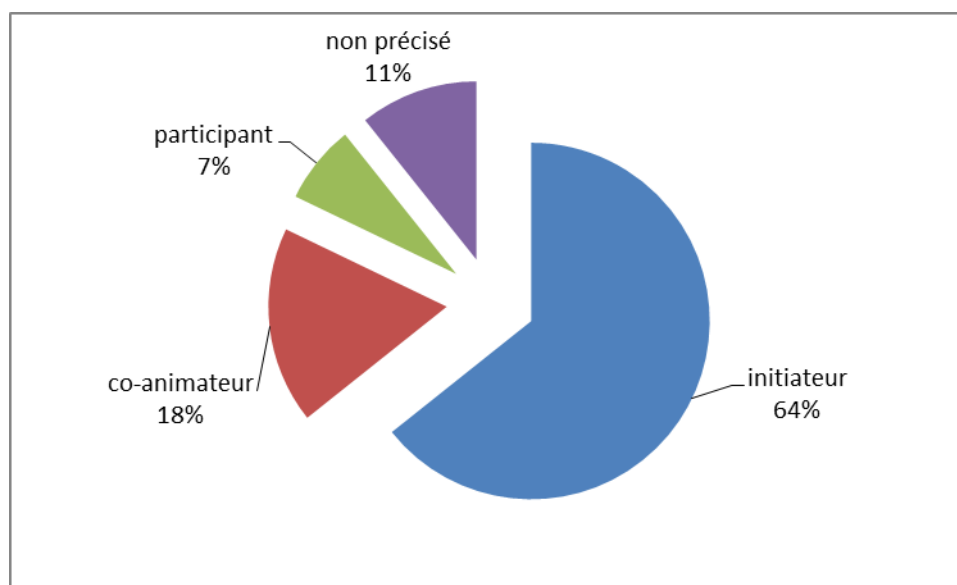
COMMENTAIRES :

- Les actions liées à la santé, au handicap sont l'axe phare des centres sociaux du Pas-de-Calais en 2010
- Tous les centres sociaux abordent dans leur actions plusieurs enjeux de territoire : 57.1% des centres mettent en œuvre des actions autour de 5 à 7 enjeux.

2.Actions du projet FETE

16- Avez-vous animé une fête locale ou de quartier en 2010?

Taux de réponse : 100% (les 28 centres sociaux ont répondu à la question)



COMMENTAIRES :

- 82% centres sociaux sont initiateurs ou co-animateurs d'une fête
- Un indicateur qui confirme la posture des centres sociaux à favoriser la convivialité, les temps festifs et de rencontre....

2.Actions du projet

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES

17- Quel est le nombre de soirée (au-delà de 20h) au cours desquelles il y a des activités régulières chaque semaine ?

Taux de réponse : 57.1% (16 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)

COMMENTAIRES :

- Plus 50% des centres sociaux mettent en place de manière régulière des temps d'accueil au-delà de 20h
- Un item difficilement exploitable car il y a dû y avoir une inversion entre les questions 17 et 18. L'ambiguïté de la formulation a pu induire plusieurs interprétations.

18- Quel est le nombre de jours d'activités exceptionnelles qui se déroulent aux périodes habituelles de fermeture du centre social (sortie, fête de quartier) ?

Taux de réponse : 39.3% (11 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)

COMMENTAIRES :

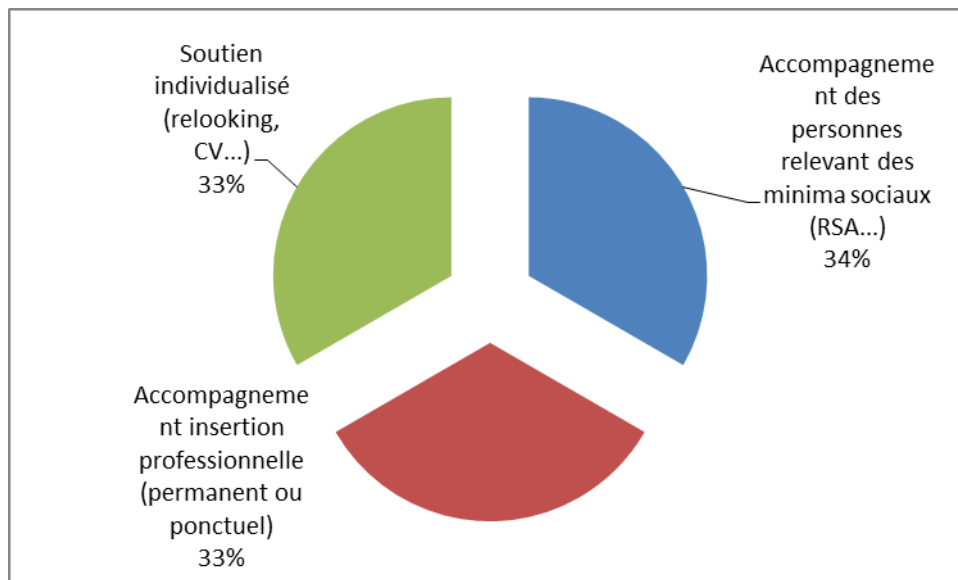
- Ecart entre 1 et 5 (c'est plutôt équilibré)

2.Actions du projet

INSERTION PROFESSIONNELLE

19- Avez-vous des actions d'insertion professionnelle dans les champs suivants ?

Taux de réponse : 71.4% (20 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)



COMMENTAIRES :

- La grande majorité des centres sociaux mènent des actions d'insertion professionnelle
- Cet état de fait est en lien avec l'adaptation du centre social à son environnement
- Le centre social accompagne des publics dans le champ de l'insertion sans pour autant être reconnu comme acteur de l'insertion
- De nombreux jeunes fréquentent les cyber centres pour travailler leur CV, faire des recherches d'emploi...

2.Actions du projet

IMPACT DE LA CRISE ECONOMIQUE ET SOCIALE

20- Est-ce que la crise économique et sociale vécue par les habitants a eu un impact sur les actions de votre projet ? Si oui, en quoi ?

EN TERMES DE PARTICIPATION FINANCIERE:

Taux de réponse : 67.9% (19 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)

- Il y a eu un impact mais la volonté des centres sociaux est de s'adapter pour favoriser/maintenir l'accès des familles
- Compte tenu des tarifs, de l'adaptation permanente et des solutions de paiement proposées par le centre social... les activités proposées et la participation des habitants ont été maintenues en général.
- Le problème se pose pour les activités qui nécessitent des participations financières plus importantes. Mais là aussi, le centre social s'adapte et les activités prennent en compte cette réalité (ex. l'atelier cuisine utilisera des crevettes plutôt que des gambas...).
- Adaptation des tarifs en fonction des ressources de la famille (coefficient caf ou tranche impôts)

EN TERMES DE PARTICIPATION DES PERSONNES

Taux de réponse : 57.1% (16 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)

- Non, même si parfois une baisse a été constatée sur certaines activités, celles qui demandent plus de moyens (des activités considérées comme plus de « consommation »).
- Les activités avec une dimension plus forte en termes de lien social, ont vu leur nombre de participants augmenter. Le centre social est un lieu qui permet aux personnes d'échapper au climat « pesant du quotidien »

EN TERMES D' ACTIONS ET DE PROJETS

Taux de réponse : 53.6% (15 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)

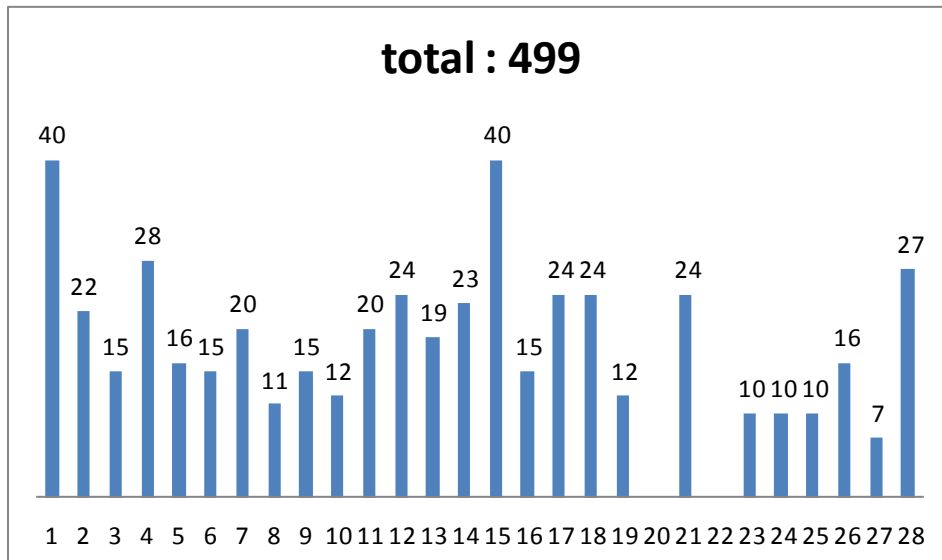
- Le centre social s'adapte à son environnement. Les actions se doivent d'être innovantes et en prises directes avec les problématiques locales et le vécu des habitants

3.Gouvernance

PARTICIPATION AUX INSTANCES

1- Combien y a-t-il d'administrateurs ou de membres du comité d'usagers ou conseil de maison ?

Taux de réponse : 92.9% (26 des 28 centres sociaux ont répondu à la question)

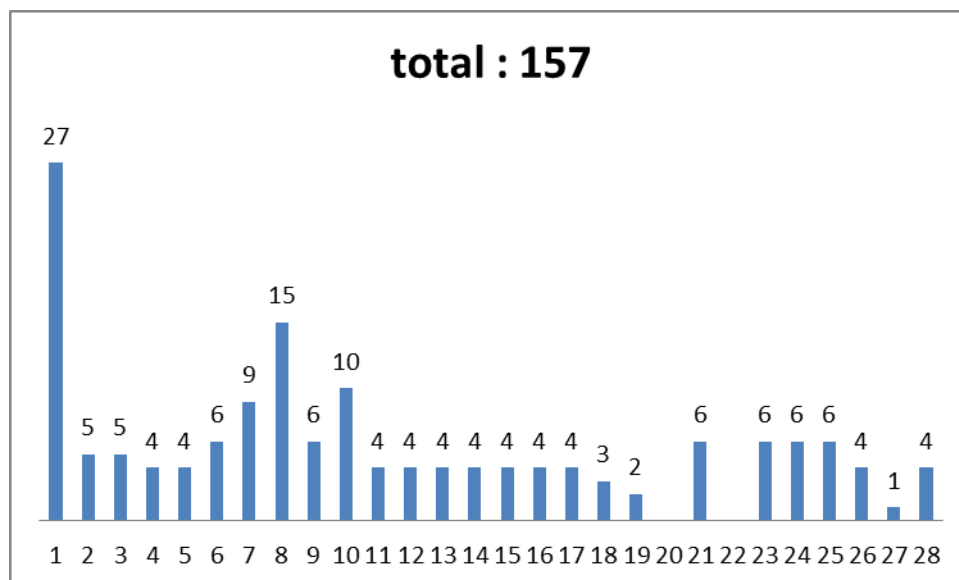


COMMENTAIRES :

- Total : 499 administrateurs ou membres du comité d'usagers... soit en moyenne 19.2 par centre (ayant répondu à la question)
- Ecart dans les réponses : entre 7 et 40 administrateurs
- Quel que soit le mode de gestion, les habitants prennent part à des instances au sein du centre social
- Le rôle des habitants et la nature des instances peut varier d'un centre à l'autre.
- Les centres sociaux veillent à une réelle participation ; avec plus de 19 administrateurs (ou membres d'un comité d'usagers...) par centre social, les modes de participation vont de la concertation à la prise de décision.
- En complément de ces instances, on trouve également dans les centres sociaux des commissions de travail où les habitants sont sollicités (sur un projet, une thématique...)

2- Combien y a-t-il eu de réunions du conseil d'administration ou du comité d'usagers ou conseil de maison en 2010 ?

Taux de réponse : 96,4% (27 des 28 centres sociaux ont répondu à la question)

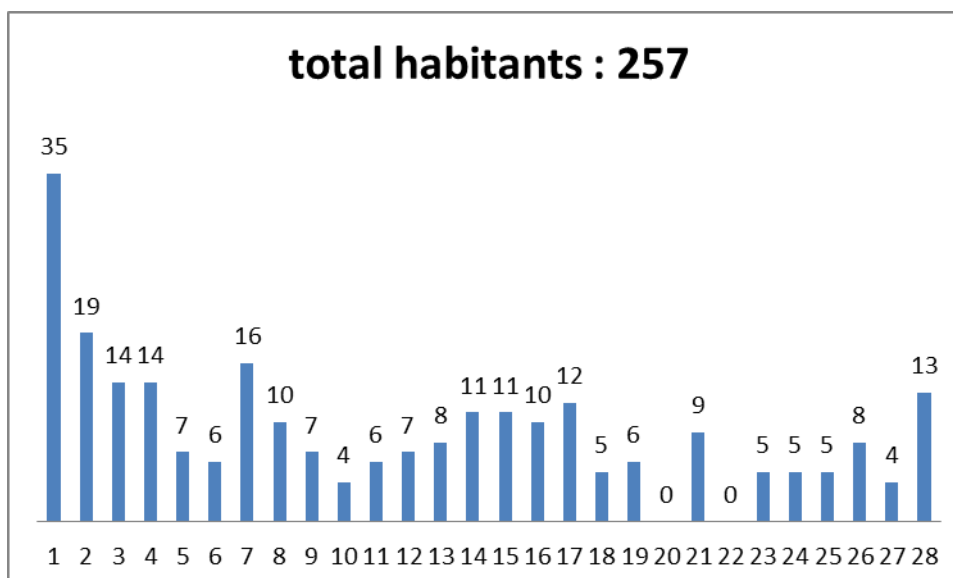


COMMENTAIRES :

- Total : 157 rencontres soit en moyenne 6 rencontres par centre
- Ecart de 1 à 27 réunions

3- Combien y a-t-il d'administrateurs ou de membres du comité d'usagers ou conseil de maison au titre des habitants ?

Taux de réponse : 92,9% (26 des 28 centres sociaux ont répondu à la question)



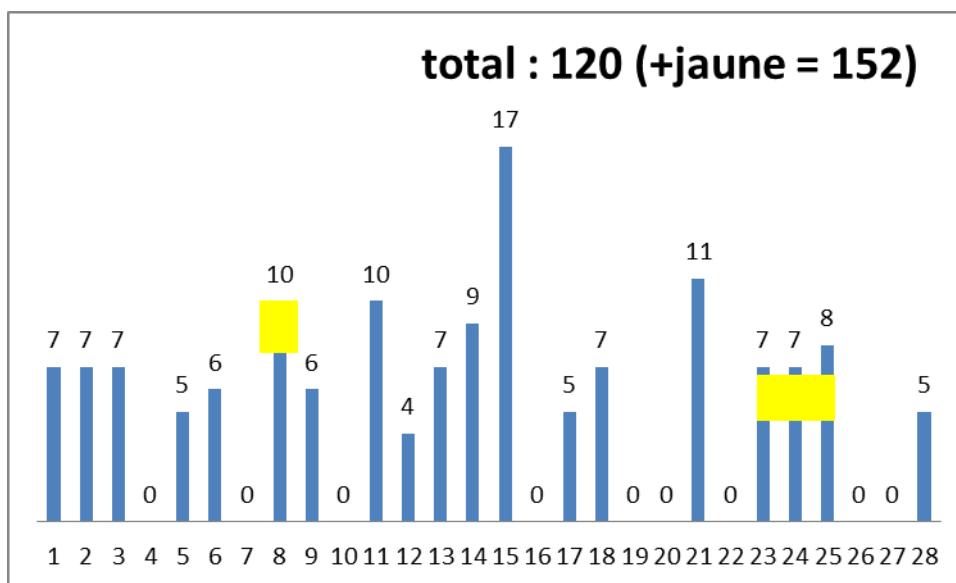
COMMENTAIRES :

- Total : 257 habitants impliqués dans les centres du département soit 9.9 habitants par centre
- Ecart de 4 à 35 (nous pensons que le chiffre 35 est une erreur)
- Les habitants sont largement représentés dans les instances des centres

4- Si le centre est géré par une association, combien y-a-t-il de membres de bureau ?

Taux de réponse :

- Rappel : 15 centres (près de 53% des centres du département) sont gérés par une association
- Or 19 centres sociaux ont répondu. « Les 4 autres » correspondent à 3 centres gérés par une institution et qui déclarent l'association des usagers cosignataire du projet et un autre centre social « institutionnel ». Dans le graphique ci-dessous, nous avons maintenu l'ensemble des réponses. Les réponses apportées par les 4 centres sont en jaune.



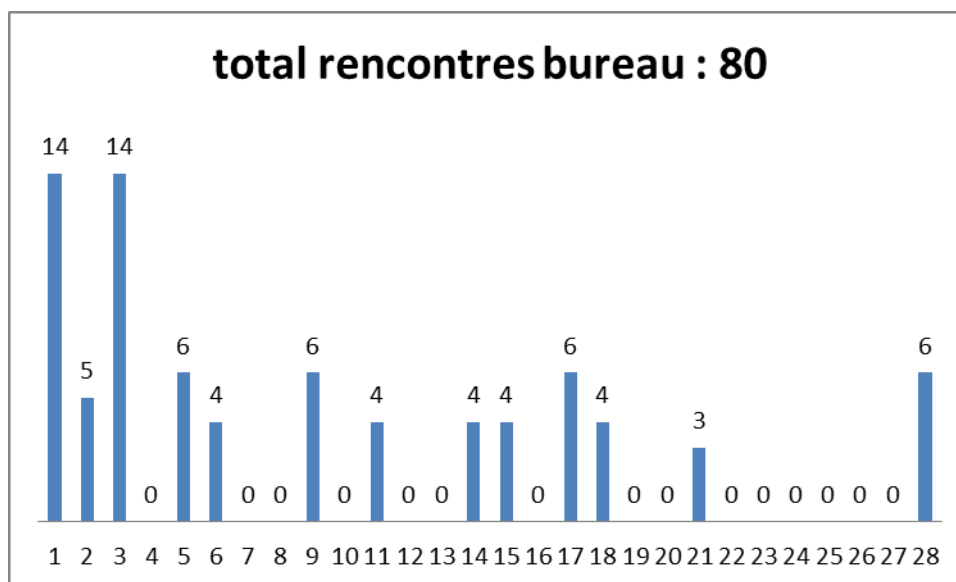
COMMENTAIRES :

- Nombre total de membres du bureau dans les centres associatifs du Pas-de-Calais : 120 soit 10.1 par centre social (ayant répondu à la question)
- Ecart de 5 à 17

5- Si le centre est géré par une association, combien y-a-t-il eu de réunions de bureau en 2010 ?

Taux de réponse :

- Rappel : 15 centres (soit 53% des centres du département) sont gérés par une association
- 13 centres parmi les 15 ont répondu à la question soit 72.22 %

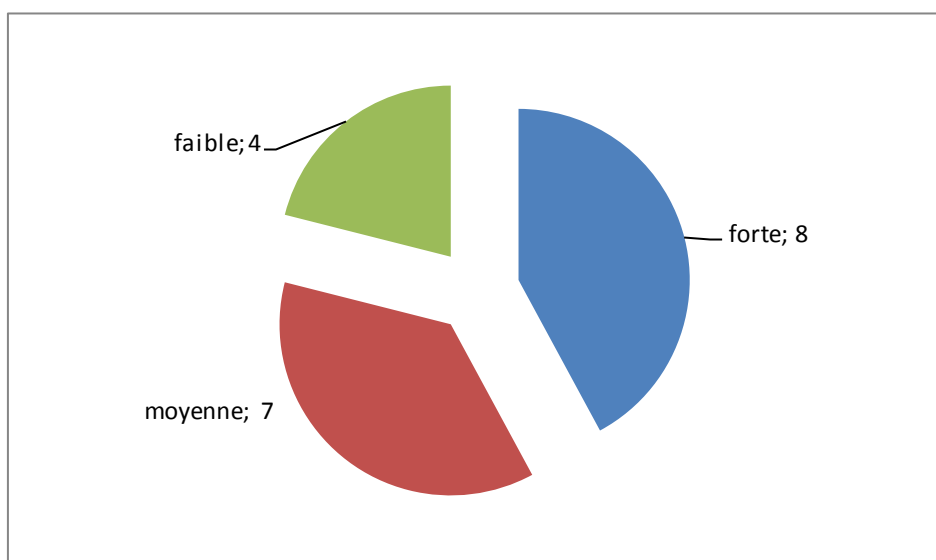
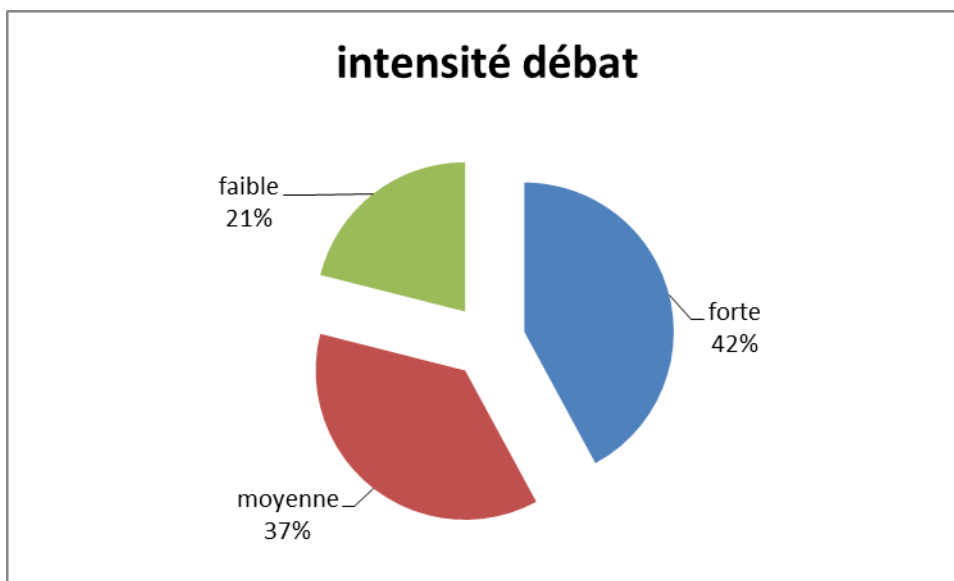


COMMENTAIRES :

- Nombre total de rencontres de bureau : 80 soit 6.1 par centre social (ayant répondu à la question)
- Ecart de 3 à 14

6- Quelle est l'intensité de la participation dans les débats du conseil d'administration ou du comité ou du conseil de maison ?

Taux de réponse : 67.9% (19 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)



COMMENTAIRES :

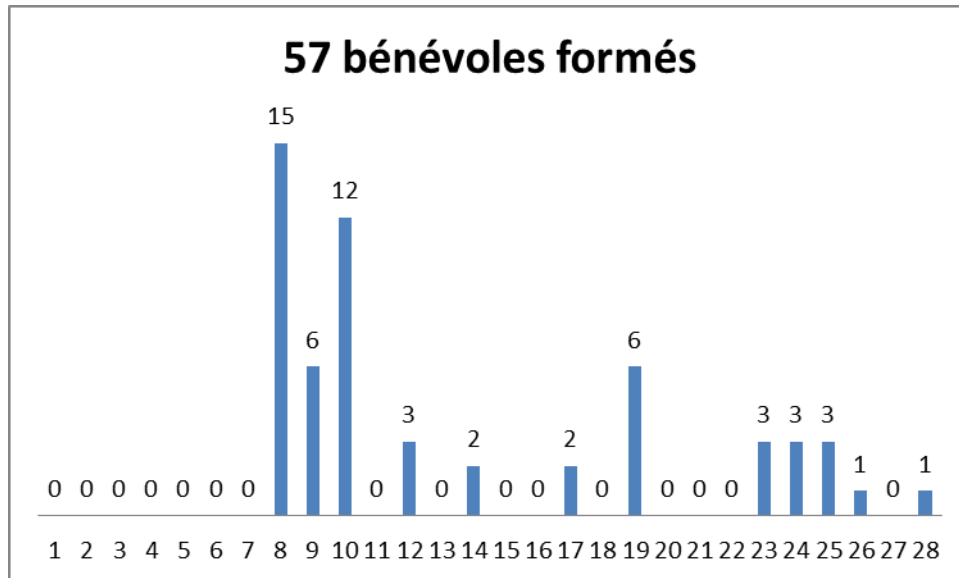
- 15 des 19 centres sociaux ayant répondu à la question déclarent une intensité moyenne à forte
- La question ne portait pas sur les thèmes abordés

3.Gouvernance

QUI SONT LES BENEVOLES IMPLIQUES DANS LA GOUVERNANCE ?

7- Combien d'administrateurs ou de personnes bénévoles impliquées dans la gouvernance du centre social ont été formés en 2010 ?

Taux de réponse : 42.9% (12 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)

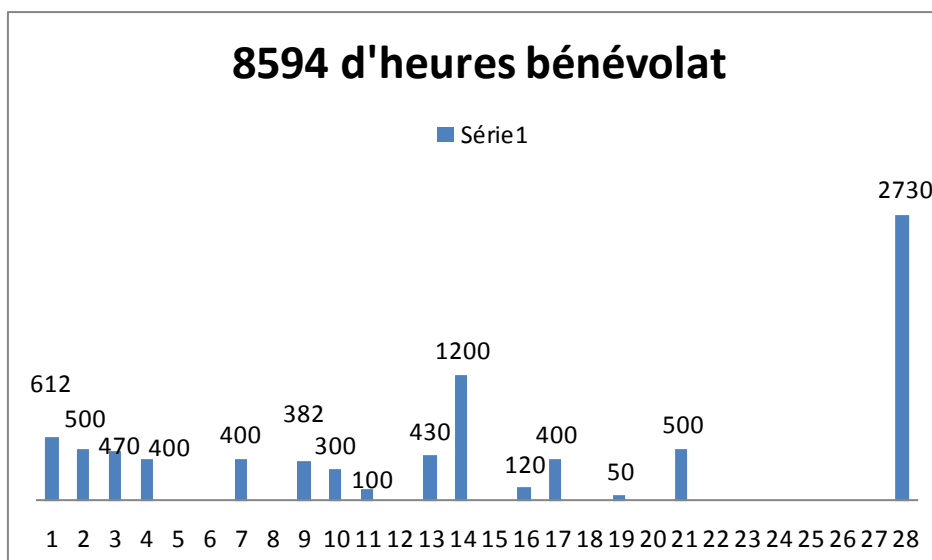


COMMENTAIRES :

- 57 bénévoles ont été formés en 2010 soit en moyenne 4.75 par centre (sur les 12 centres ayant répondu positivement)
- Ecart : 1 à 15 bénévoles formés
- Un point à renforcer au niveau départemental : sur 500 administrateurs env., 10% ont été formés, or 27 administrateurs (sur 57) sont issus de 2 centres sociaux. 16 centres sociaux n'ont formé aucun bénévole, 2 en ont formé 1

8- A combien estimez vous le nombre d'heures de bénévolat des administrateurs ou des personnes bénévoles impliquées dans la gouvernance du centre social en 2010 ?

Taux de réponse : 53.6% (15 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)



COMMENTAIRES :

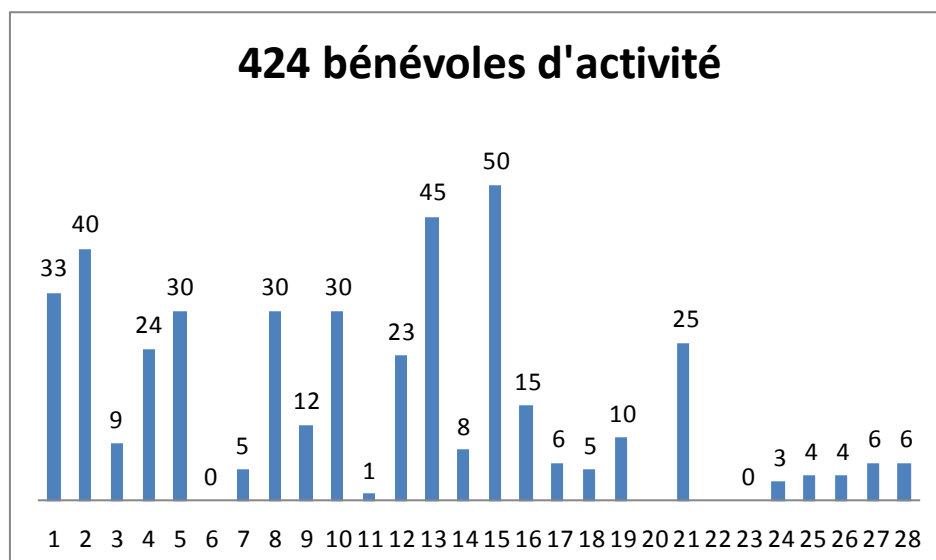
- 8 594 heures de bénévolat soit 573 h par centre social (ayant répondu à la question) soit 13h50 par semaine et par centre
- Ecart : 50 à 2 730 heures
- Les heures de bénévolat sont toujours difficiles à quantifier. Un bureau : 2h ? Un conseil d'administration : 3h ? Une réunion thématique : 2h ?...
- Il serait pertinent de construire une grille commune à partir des réalités vécues par les centres

3.Gouvernance

BENEVOLES D'ACTIVITES

9- Quel était le nombre de bénévoles d'activités en 2010 (hors administrateurs) ?

Taux de réponse : 85.7% (24 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)

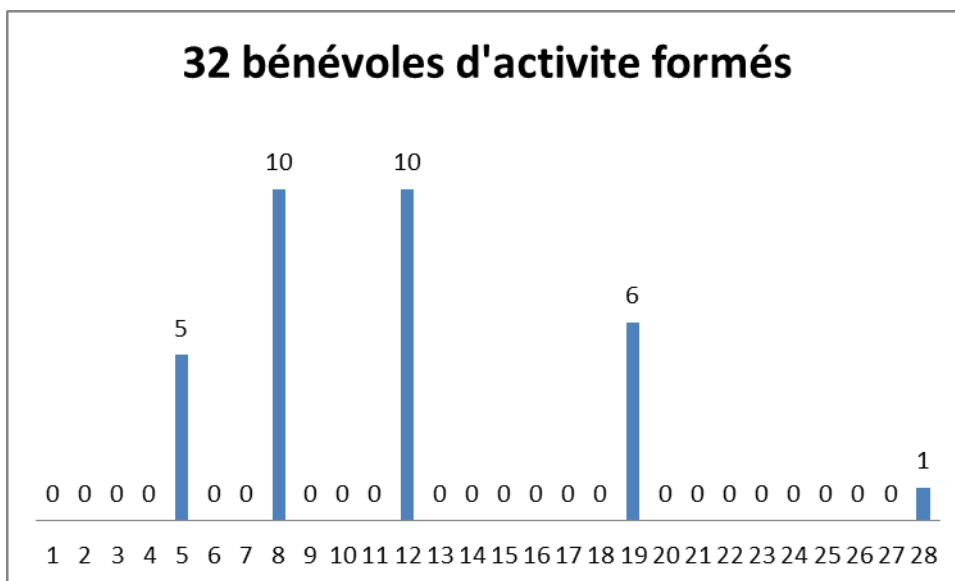


COMMENTAIRES :

- Total : 424 bénévoles d'activité soit 17.7 bénévoles par centre (ayant répondu à la question)
- Ecart de 1 à 50
- Les bénévoles s'impliquent de diverses manières : animation d'ateliers hebdomadaires, «coup de main» lors des temps forts... la mobilisation sur le Pas-de-Calais est forte. Cependant là aussi il est parfois difficile de la quantifier, c'est pourquoi nous pensons que dans la réalité, elle est plus importante encore

10- Combien de bénévoles d'activités ont été formés en 2010 ?

Taux de réponse : 17.9% (5 centres sociaux sur 28 déclarent avoir formé des bénévoles d'activités)

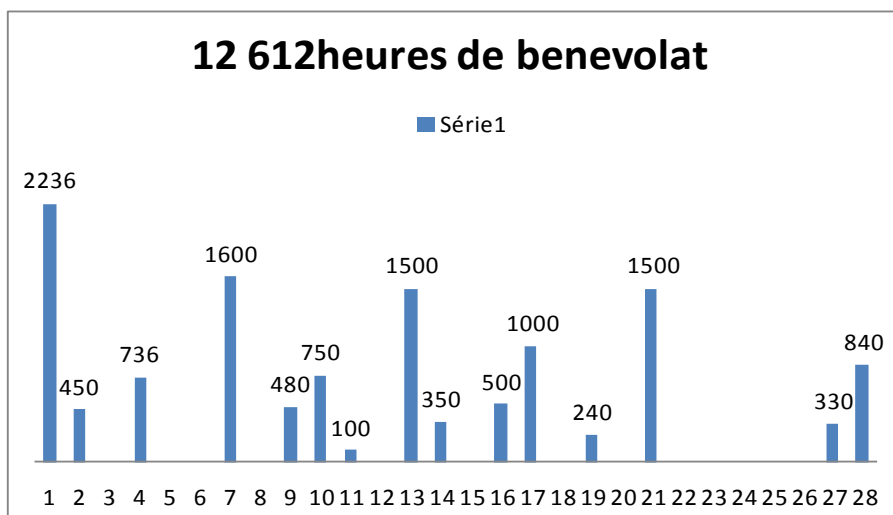


COMMENTAIRES :

- Ecart : 1 à 10 bénévoles formés soit 6.4 bénévoles par centre (pour 5 centres).
- 20 bénévoles formés (sur 32) sont issus de 2 centres sociaux.
- Quelles sont les raisons de ces chiffres relativement faibles : les bénévoles sont-ils déjà formés ? le calendrier des formations, les sujets... proposées ne sont pas adaptés ?
- Un axe à renforcer comme pour la formation des administrateurs

11- A combien estimez vous le nombre d'heures de bénévolat d'activités en 2010 ?

Taux de réponse : 60% (15 centres sociaux sur 28 ont répondu à la question)



COMMENTAIRES :

- 12 612 heures soit 840,8 heures par centre (pour 15 centres), l'équivalent d'un mi- temps par centre
- Ecart : 100 à 2236 heures
- Des outils pour mieux quantifier le nombre d'heures seraient à construire

4.EMPLOI PERSONNEL EN POSTE

1- En 2010, combien de personnes ont travaillé pour le centre social ?

L'ensemble des salariés pour les 28 centres sociaux : **1 126 personnes**
(soit *40,3 salariés par centre*).

L'écart type est important: de 5 à 141 personnes

2- En 2010, combien avez vous compté d'Equivalent Temps Plein ?

26 centres sociaux ont répondu à cette question. Au total, les ETP sont au nombre de **411,5** soit **15,8** par centre social.

L'écart type est là encore important : de 3,5 à 30

COMMENTAIRES :

- On peut supposer que l'écart entre 40.3 (moyenne de salariés par centre) et 15.8 est constitué par les emplois saisonniers et vacataires

3- Nombre d'ETP pour la Direction ?

26 centres sociaux ont répondu à cette question

Au total, **36 ETP** pour la Direction

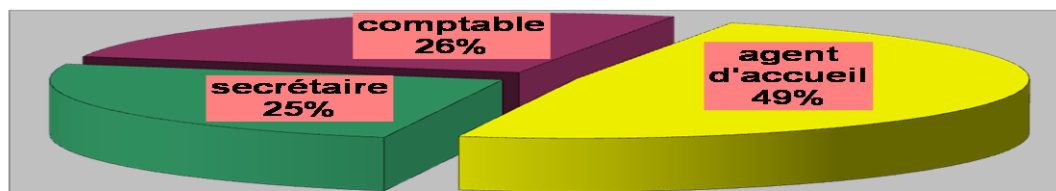
L'écart type varie de 0,7 à 3 ETP

COMMENTAIRES :

- Soit une moyenne de 1.38 ETP/centre. Certains centres ont des adjoints notamment les centres les plus importants

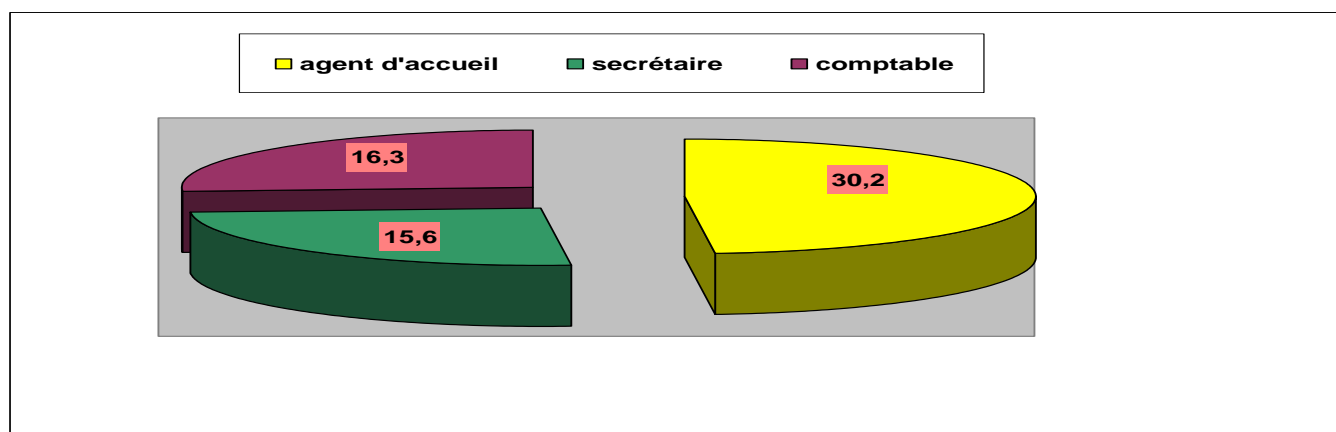
4-Nombre d'ETP pour les personnels d'accueil et administratifs

24 centres sociaux ont répondu à cette question. Au total, ce sont **62,1 ETP** pour les personnels d'accueil et administratifs, soit 2,5 par centre social



COMMENTAIRES :

- Les postes d'accueil représentent la plus grosse part, ce qui correspond aux préconisations de la circulaire CNAF



5-Nombre d'ETP pour les emplois d'animateurs - Niveau de formation des animateurs

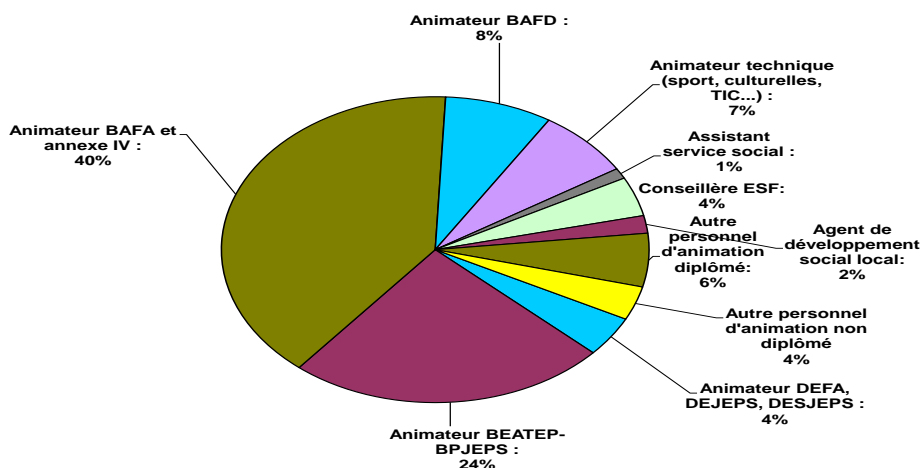
Au total, ce sont **268,9 ETP** pour les emplois d'animateurs pour les 25 centres sociaux qui ont répondu à cette question, soit 10,75 ETP par centre social

COMMENTAIRES :

- Importance des emplois avec cependant une volonté des équipes gouvernantes de monter en qualification des personnels des centres sociaux.

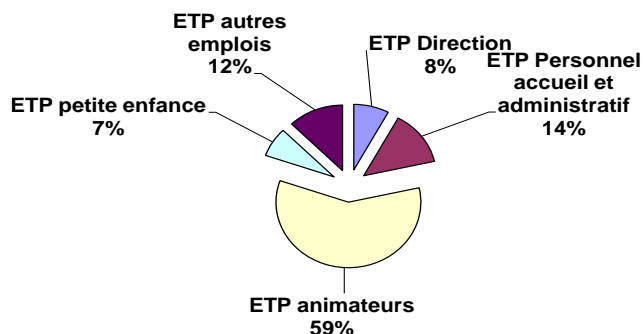
6-Nombre d'ETP pour la petite enfance

26 centres sociaux ont répondu à cette question. Au total, ce sont **33,2 ETP** pour la petite enfance, soit **1,3** par centre social



6 -1 Nombre d'ETP pour d'autres emplois (personnel d'entretien, etc.)

26 centres sociaux ont répondu. Ce sont au total **56,7 ETP** soit **2,1** par centre social. Le graphique ci-dessous répertorie les ratios ETP selon les emplois.



COMMENTAIRES :

- 59 % des ETP des centres sociaux sont des animateurs
- 66 % des emplois sont des emplois d' »animation », impliqués dans les activités du centre.
- 34 % sont dans la coordination, l'administratif, la logistique

7-En 2010, aviez vous des emplois aidés ?

19 centres sociaux parmi les 26 qui ont répondu déclarent avoir des contrats aidés, **soit 73%** des centres

7 -1 - Combien d'emplois aidés ?

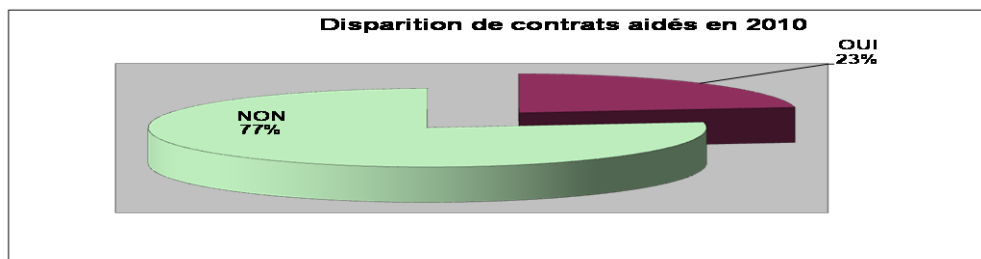
Au total, ce sont **87 contrats aidés** (7.8 % du total des emplois), soit 3,3 par centre Social. L'écart type varie de 1 à 22

COMMENTAIRES :

- Les emplois aidés représentent une proportion non négligeable sur l'ensemble des centres sociaux, la question de la qualification et la pérennisation de ces emplois est à travailler ainsi que la part que représente ces emplois sur l'équipe salariée d'un centre.

8-Y a t-il eu disparition d'emplois aidés en 2010 ?

5 des 22 centres sociaux qui ont répondu à cette question ont connu des disparitions d'emplois aidés en 2010, soit **23%**

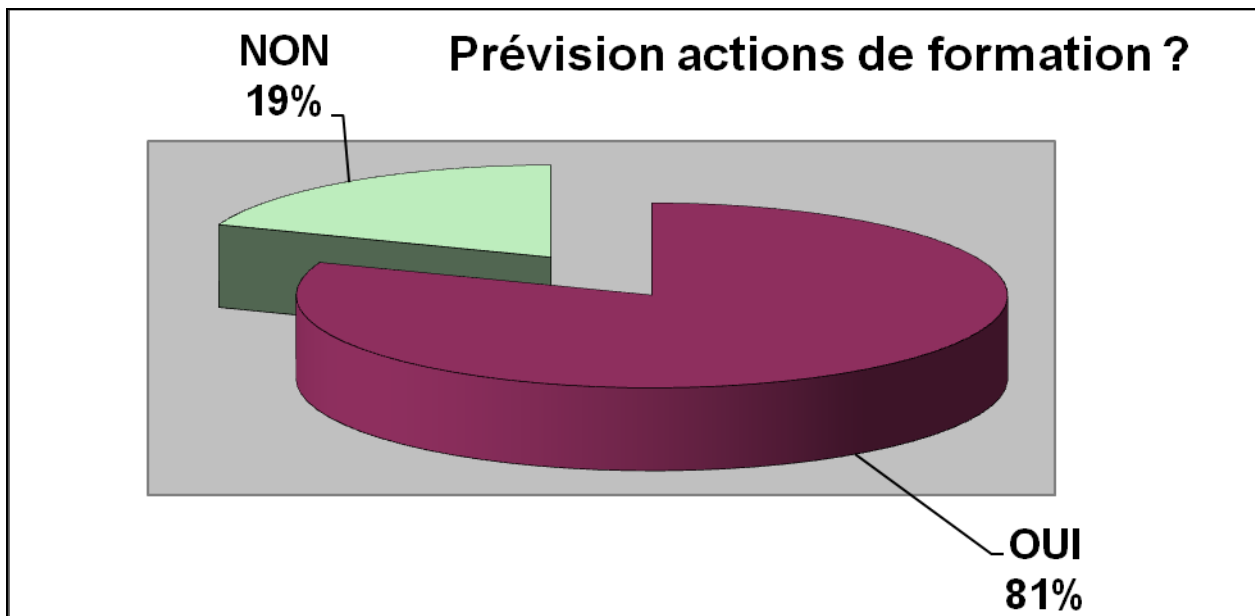


Les motifs évoqués sont les suivants :

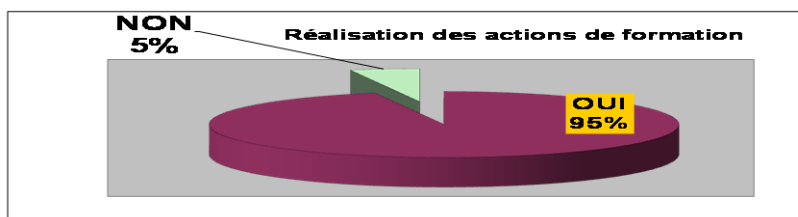
- fin du dispositif pour 2 centres sociaux
- contrat pérennisé pour 2 centres sociaux
- difficulté de recrutement pour 1 centre social

9-Combien aviez vous prévu d'actions de formation de salariés en 2010 ?

- 21 centres sociaux parmi les 26 qui ont répondu ont prévu des actions de formation pour l'année 2012, soit **81%**

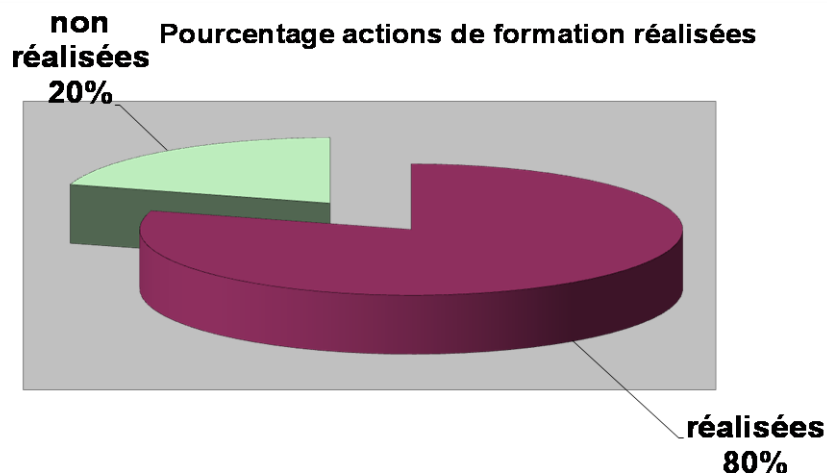


- 20 centres sociaux ont pu réaliser ces actions, soit **95%**



10-Combien ont été réalisées ?

125 des 157 actions prévues ont été réalisées, soit 80%

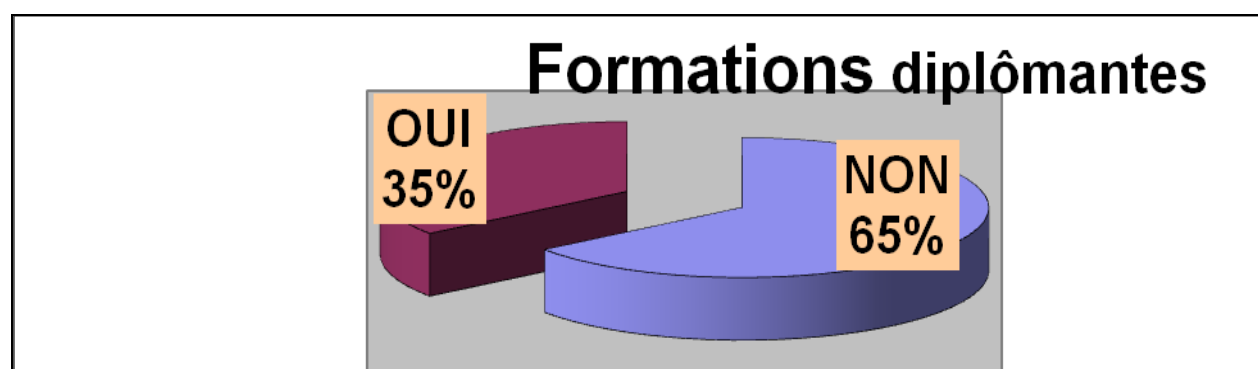


COMMENTAIRES :

- Pour l'ensemble des centres sociaux interrogés, les formations sont réalisées.
- Concernant les plans de formations, les critères de sélection et les choix de formations pourraient expliquer que certains projets ne puissent aboutir.

11-Certaines étaient elles diplômantes ?

17 centres sociaux ont répondu à cette question. Pour 6 d'entre eux, soit 35 % ; ces formations sont diplômantes

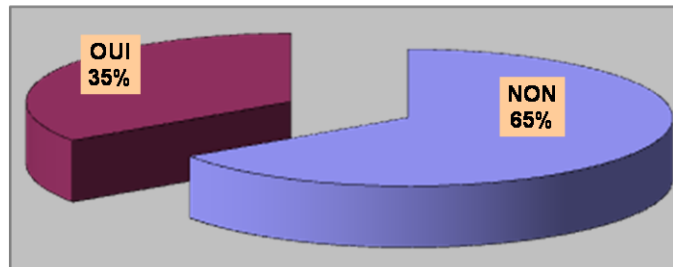


4 centres sociaux ont précisé la nature de ces formations diplômantes :
Auxiliaire de puériculture, BPJEPS, DEFA, BTS et DEES

12-Etes vous adhérent au syndicat employeur ?

26 centres sociaux ont répondu à cette question. 65 % d'entre eux adhèrent au syndicat employeur

Adhésion syndicat employeur

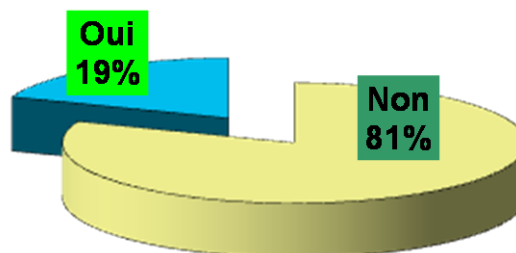


COMMENTAIRES :

- Question à creuser : et ceux qui n'adhèrent pas ? Est-ce parce qu'ils ont leur fonctionnement propre ?
- Le mode de gestion de la structure (municipal, associatif...) a-t-il un impact ?

13-Y a-t-il eu une rupture conventionnelle en 2010 ?

26 centres sociaux ont répondu à cette question. 19 % d'entre eux ont eu une rupture conventionnelle en 2010

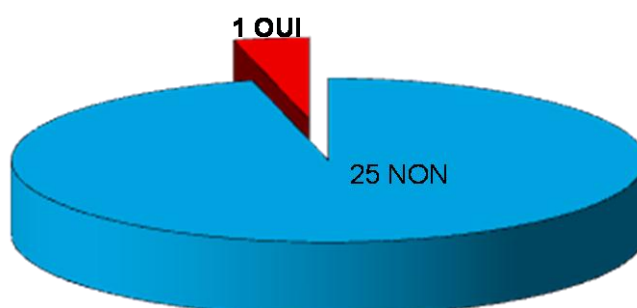


COMMENTAIRES :

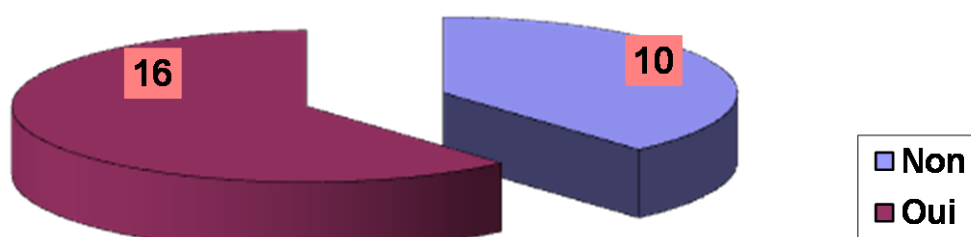
- Avec 2 ans d'ancienneté (juin 2008) la rupture conventionnelle a été utilisée par 1 centre sur 5

14-Y a-t-il eu recours aux prud'hommes en 2010 ?

Pour le centre social qui a répondu « oui » à cette question, le recours aux prud'hommes faisait suite à un licenciement économique



15-Existe-t-il des rencontres annuelles ou formalisées entre l'équipe de salariés et les administrateurs – ou personnes bénévoles impliquées dans la gouvernance du centre social ?



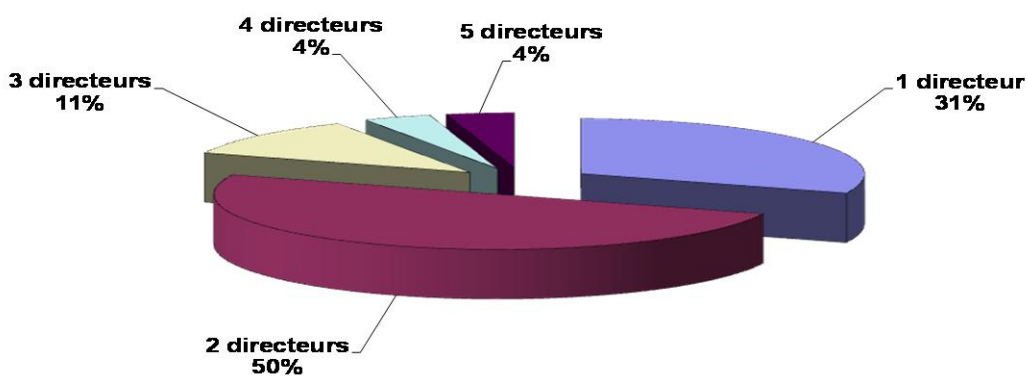
COMMENTAIRES :

- Question à creuser : à quelle fréquence ces réunions ont-elles lieu ? quels sont les thèmes abordés ?
- Les équipes se réunissent souvent autour du projet.

16-Combien y-a-t-il eu de directeurs depuis l'année 2000 ?

26 centres sociaux ont répondu à cette question.

- Pour 8 d'entre eux, le directeur est le même depuis 2000,
- Pour 13 d'entre eux, le centre social a connu 2 directeurs depuis 2000,
- Pour 3 d'entre eux, 3 directeurs depuis 2000,
- Pour 1 d'entre eux, 4 directeurs depuis 2000,
- Pour 1 d'entre eux, 5 directeurs depuis 2000

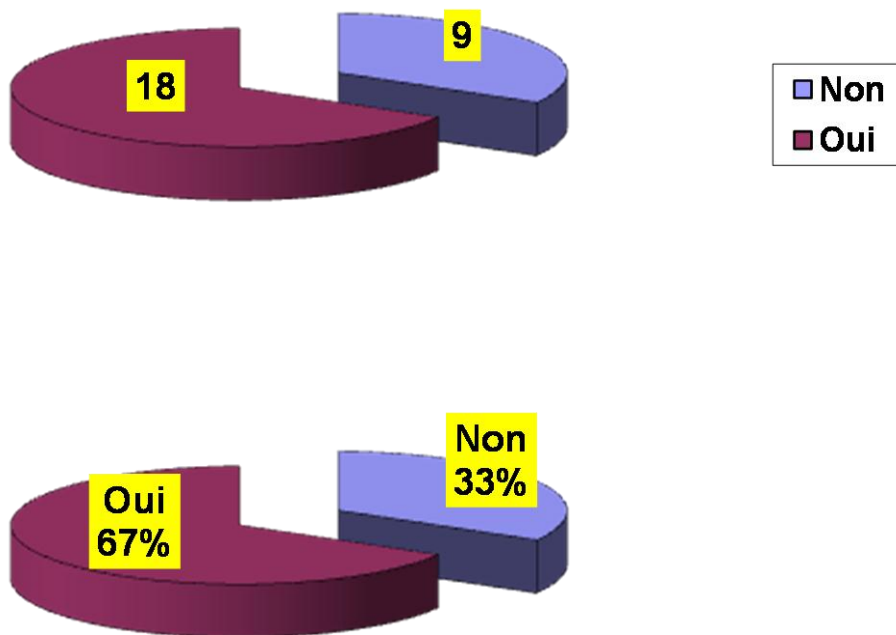


COMMENTAIRES :

- Entre 2000 et 2010 plus de 10 centres sociaux ont été créés sur le département
- Pour cette question il serait intéressant de creuser les raisons du départ des directeurs ; sur 26 centres, 18 ont changé au moins 1 fois en 10 ans.

5.PARTENARIAT PARTENARIAT LOCAL

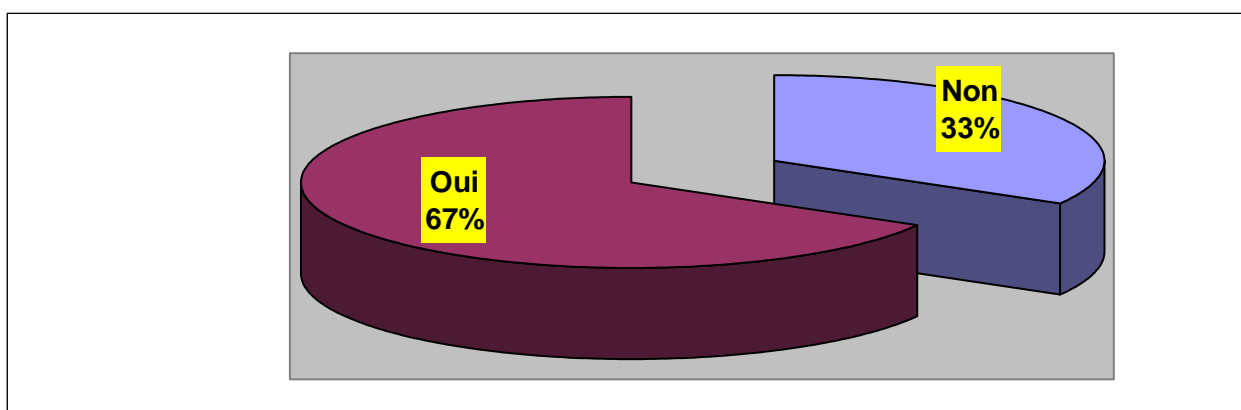
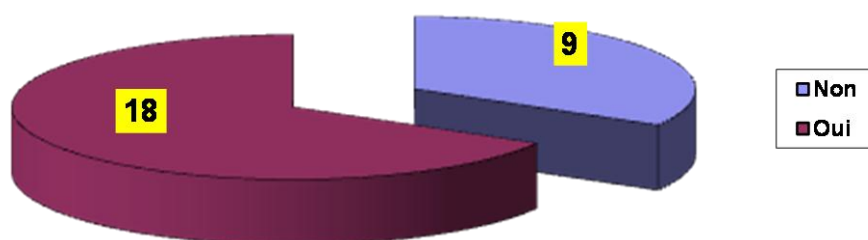
1 - Existe-t-il une convention autour du projet centre social dans sa globalité avec la collectivité locale de référence ?



COMMENTAIRES :

- 27 centres sociaux ont répondu
- 17 centres sociaux ont précisé la collectivité concernée par cette convention ; pour ces centres sociaux, il s'agit de la commune.
- Question à creuser : quel est le mode de gestion des centres qui ont une convention ?

2- Signez vous des conventions spécifiques sur des actions à une autre échelle que l'échelle communale ?



COMMENTAIRES :

- 15 centres sociaux ont précisé la collectivité concernée par cette convention.
- Pour ces centres sociaux, il s'agit de l'intercommunalité.

5.PARTENARIAT DIALOGUE ELUS-HABITANTS

3- Combien avez vous initié de rencontres entre les élus de cette collectivité locale et des groupes d'habitants sur une question de territoire en 2010 ?

27 centres sociaux ont répondu. Au total, 76 rencontres ont eu lieu, soit **2,8 par centre social**

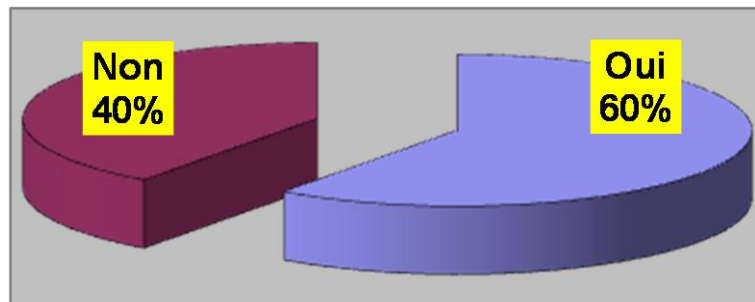
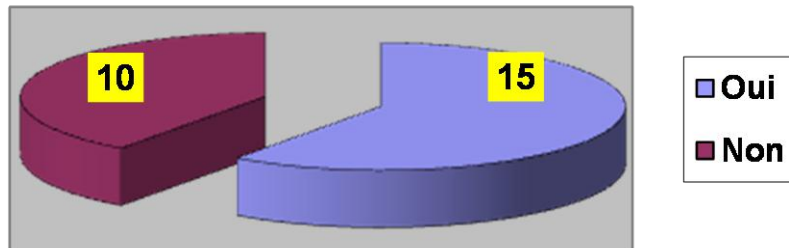
3-1 – Si oui, merci de préciser sur quels thèmes

15 centres sociaux ont précisé les thèmes :

cadre de vie-habitat	3
2 comités stratégiques 4 comités de pilotage	3
Jeunesse Programmation estivale	1
dispositifs liés au renouvellement urbain en étroit partenariat avec les techniciens en charge des dossiers	1
Prévention du vieillissement. Jeunesse.	1
gestion du centre social, pérennisation des financements, développement d'activités nouvelles	1
évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale	1
démocratie participative droits des enfants accès à la culture	1
Contrat de Projet (diagnostic partagé, orientations, objectifs, ...)	1
Education, Santé, Insertion, Culture et loisirs, Habitat, environnement, cadre de vie	1
Le centre socioculturel	1

5.PARTENARIAT AUTRES EQUIPEMENTS

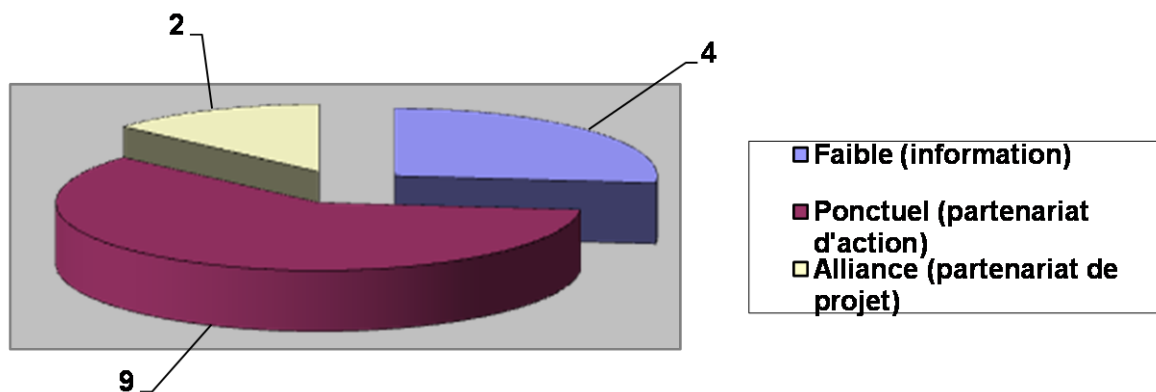
4- Existe-t-il d'autres équipements d'animation sur votre territoire ?

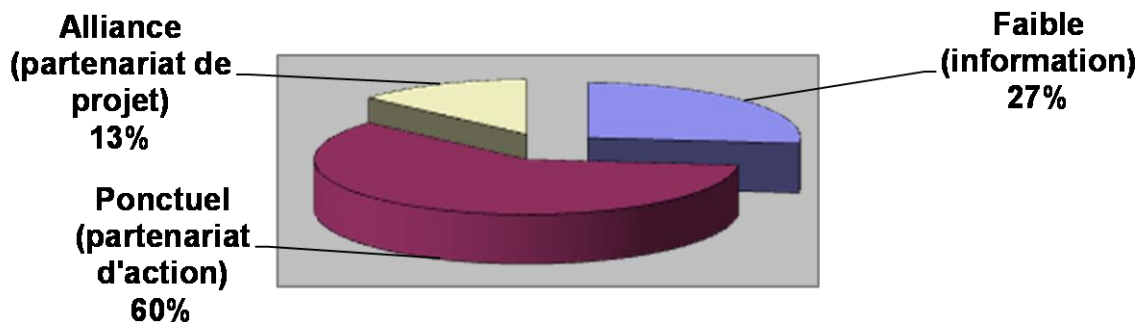


COMMENTAIRES :

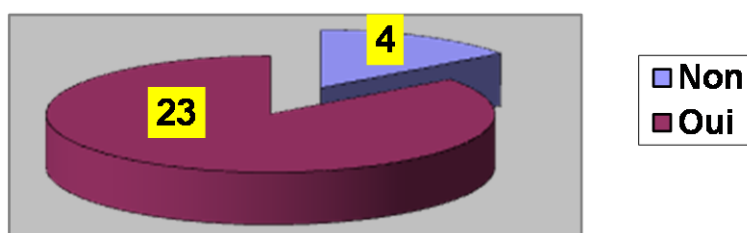
- Question à creuser : de quel type d'équipements s'agit-il ?

4 - 1 Quel est l'état du partenariat ?





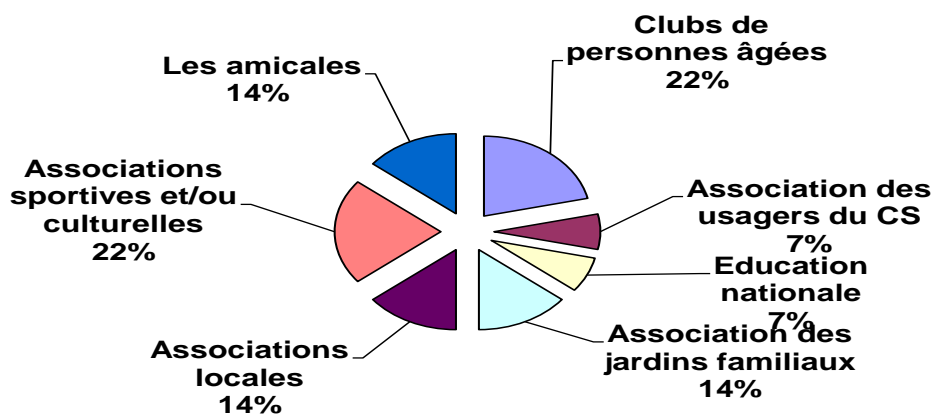
5- Etes vous en partenariat avec des associations d'habitants ?



5-1 - Si oui, lesquelles ?

- Clubs de personnes âgées: 3 centres sociaux
- Associations sportives et/ou culturelles : 3 centres sociaux,
- Association des jardins familiaux : 2 centres sociaux,
- Associations locales : 2 centres sociaux,
- Les amicales : 2 centres sociaux
- Association des usagers du centre social : 1 centre social
- Education nationale : 1 centre social

Lecture : 22% des associations en partenariat sont des associations sportives et/ou culturelles
71 % des associations sont des associations d'habitants



6.FINANCES

MONTANT DES CHARGES

1 – Quel est le montant des charges en 2010 pour le centre social (inclure les charges supplétives) ?

26 centres sociaux ont répondu à cette question.

Budget moyen : 609 117 € par centre social

COMMENTAIRES :

- 4 centres sociaux ont des budgets supérieurs à la moyenne départementale
- La moyenne masque les disparités entre les centres

1-1 – Quelle est la part affectée au pilotage ?

25 centres sociaux sur les 26 qui ont répondu à la question précédente communiquent les éléments demandés.

Moyenne : 123 275 € par centre social

1-2 – Quelle est la part affectée à la logistique ?

Les mêmes 25 centres sociaux ont répondu.

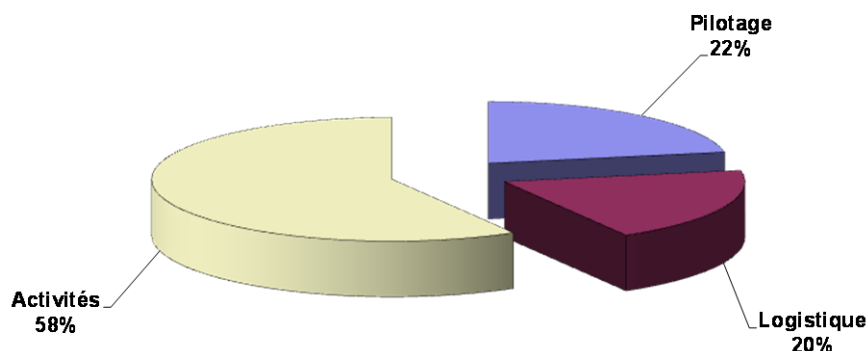
Moyenne : 108 895 € par centre social

1-3 – Quelle est la part affectée aux activités ?

Les mêmes 25 centres sociaux ont répondu.

Moyenne : 326 084 € par centre social

Le graphique suivant met en lumière les ratios P-L-A



6.FINANCES

MONTANT DES PRODUITS

2- Quel est le montant total du soutien financier de la collectivité locale de référence (hors charges supplétives) ?

25 centres sociaux ont répondu.

Le montant total s'élève à **8 825 860 €**, soit 353 034,40 € en moyenne par centre social

Ecart type: de 10 932 € à 855 000 €

3 - Quel est le montant des charges supplétives de la collectivité locale de référence ?

15 centres sociaux déclarent des charges supplétives, pour un montant total de **1 581 610€**, soit en moyenne 105 440,66 € par centre social

Ecart type: de 9 999 € à 720 000 €

4 - Quel est le montant de toutes les prestations de service (dont ALSH, accompagnement scolaire...) de la CAF ?

24 centres sociaux ont répondu.

Le montant total s'élève à **3 348 116 €**, soit en moyenne 139 504,83 € par centre social

Ecart type: de 26 397 € à 402 520 €

5 - Quel est le montant des autres aides financières de la CAF locale ?

14 centres sociaux déclarent d'autres aides financières de la CAF, pour un montant total de **1 659 911 €**, soit en moyenne 118 565,07 € par centre social

Ecart type: de 4 000 € à 600 000 €

COMMENTAIRE :

- Le chiffre de 600 000 € inclut des aides à l'investissement

6 - Quel est le montant de toutes les aides du Conseil Général ?

17 centres sociaux ont répondu.

Le montant total des aides du Conseil Général s'élève à **296 064 €**, soit une moyenne de 17 415,52 € par centre social

Ecart type: de 1 810 € à 75 000€

7 - Quel est le montant des aides de l'Etat (hors aides au poste et exonération de charges) ?

16 centres sociaux ont répondu

Le montant total s'élève à **536 649 €**, soit une moyenne de 33 540,56 € par centre social

Ecart type: de 6 500 € à 118 563 €

8 - Quel est le montant de toutes les aides au poste et exonérations des charges de l'Etat?

17 centres sociaux ont répondu.

Le montant total s'élève à **778 888 €**, soit en moyenne 45 816,94 €

Ecart type: de 2 191 € à 144 612 €

9 - Quel est le montant de la participation des usagers hors prestation de service (comptes 70) ? Dont les adhésions et les bons vacances

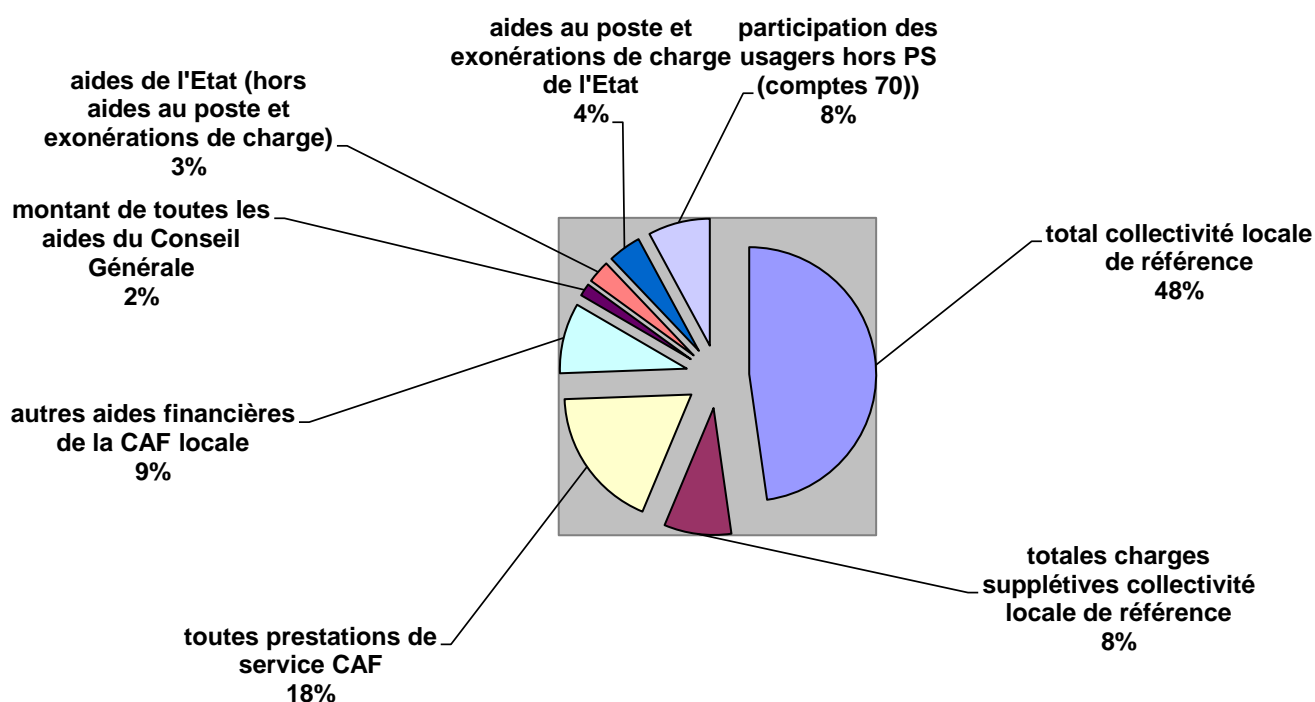
23 centres sociaux ont répondu.

Le montant total s'élève à **1 457 458 €**, soit en moyenne 63 367,73 € par centre social

Ecart type: de 1 807 € à 190 342 €

6.FINANCES

SYNTHESE : MONTANT DES FINANCEMENTS PAR FINANCEUR



COMMENTAIRE :

- Le premier financeur des centres sociaux est la collectivité locale de référence (48 %)
- Le deuxième financeur est la CAF (en cumulé 27 %)
- Les centres sociaux n'ont pas été interrogés sur les financements alloués par les intercommunalités, le Conseil Régional, l'Europe, le mécénat (privé)
- Cette synthèse ne reflète cependant pas :
 - Le nombre de dossiers que les centres sociaux doivent remplir par financeur
 - Le nombre de dispositifs auxquels émergent les centres sociaux

6.FINANCES FONDS PROPRES

10 - Quel est le montant des fonds associatifs au bilan de l'année 2010 ? Dont fonds propres, reports à nouveau, résultats et réserves (hors risques)

10 centres sociaux ont répondu (sur 15 centres sociaux associatifs)

Le montant total s'élève à **839 659 €**, soit en moyenne 83 965, 90€ par centre social

Ecart type: de 43 500€ à 119 097 €

11 - En 2010, quel était votre résultat annuel ?

18 centres sociaux ont répondu

Moyenne : 7 989 € par centre social

6.FINANCES PRESTATION PARTICULIERE ?

12 - Avez vous une prestation de service d'animation collective famille ?

25 centres sociaux ont répondu

